

Rapport final

Statistiques de l'environnement



Septembre 2009



Cette publication a été élaborée dans le cadre du programme régional MEDSTAT II de coopération statistique euro-méditerranéenne, financé par l'Union européenne.

Le programme MEDSTAT en bref

La politique de l'Union européenne envers la région méditerranéenne est régie par le partenariat euro-méditerranéen (ou processus de Barcelone) lancé suite à la conférence de Barcelone de 1995.

Dans le domaine statistique, les pays membres de l'Union européenne et les partenaires méditerranéens ont intensifié leurs relations dès 1996 grâce au programme régional de coopération statistique MEDSTAT, financé par le règlement MEDA.

Doté d'un budget de 20 millions d'euros, MEDSTAT I a été mis en place de 1996 à 2003. MEDSTAT II a été lancé en 2006 pour une durée de 45 mois avec un budget de 30 millions d'euros.

MEDSTAT entend répondre aux exigences des accords d'association, notamment en matière de libre échange, de développement durable et de développement social. Il contribue à rendre disponible l'information statistique utile au suivi des progrès de la coopération euro-méditerranéenne.

Son objectif est d'harmoniser les méthodologies statistiques avec les normes et standards européens et internationaux et d'améliorer la cohérence des données dans les pays partenaires méditerranéens ainsi que leur comparabilité avec les données statistiques des pays de l'UE et de l'AELE.

MEDSTAT entend également accroître la qualité des services fournis aux utilisateurs par les instituts nationaux de statistiques et par les autres organismes partenaires impliqués dans la production de statistiques. L'offre de données à jour, fiables, pertinentes et de qualité est essentielle pour la prise de décision politique et la bonne gestion des affaires publiques.

De décembre 1996 à mars 2003, MEDSTAT I a couvert plusieurs secteurs de la statistique. Parmi eux, l'environnement a fait l'objet d'un deuxième projet, MEDSTAT-Env II, mis en oeuvre entre 2003 et 2006.

De janvier 2006 à novembre 2009, MEDSTAT II, s'est attaché à prolonger le travail qualitatif déjà réalisé en organisant des formations et en apportant des moyens techniques aux systèmes d'information des instituts nationaux et des autres producteurs de statistiques des pays méditerranéens.

La cohérence des données, leur harmonisation et leur diffusion font l'objet d'une attention particulière dans 9 secteurs statistiques : le commerce des biens et services, le transport, les migrations, le tourisme, l'environnement, les comptes nationaux, le social, l'énergie et l'agriculture.

Le programme s'adresse actuellement à dix partenaires : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, le territoire Palestinien occupé, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

Cette publication peut être consultée dans ses versions française et anglaise à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/eurostat/medstat>

Pour plus d'information, veuillez contacter : EUROPEAID-INFO-MEDSTAT2@ec.europa.eu

Clause de non-responsabilité

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de MEDSTAT II - Lot 2 et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union européenne.

MEDSTAT II - Lot 2 est mis en oeuvre par ADETEF en partenariat avec INSEE France, ISTAT Italie, ONS UK, KSH Hongrie, INE Espagne, INE Portugal, GUS Pologne, Plan Bleu et Landsis.

Droits de reproduction

La présente publication peut être reproduite en tout ou partie, à condition de citer la source :
Auteur : MEDSTAT II - LOT 2, *Rapport final - Statistiques de l'environnement*, Publication MEDSTAT II, Ed. ADETEF, septembre 2009. ISSN 1958-069X.

Rapport final Statistiques de l'environnement

Auteur

Travail collectif de l'équipe MEDSTAT II - Lot 2 avec la collaboration de M^{me} Cécile RODDIER-QUEFELEC, expert principal responsable du secteur Statistiques de l'environnement dans le programme.

Sommaire

	Page
Table des matières	1
Acronymes	2
Synthèse	3
Introduction	8
1. Les spécificités du secteur de l'environnement	9
1.1 Des statistiques de développement récent, encore peu harmonisées	9
1.2 Une élaboration en dehors des instituts nationaux de statistique	9
1.3 Une continuité dans l'appui aux pays partenaires méditerranéens	10
2. Le choix des orientations du programme	11
2.1 Des orientations basées sur les acquis de MED-Env 2	11
2.2 Une approche intégrée et intégratrice par les comptes de l'environnement	12
2.3 Le programme adopté	13
3. Les activités réalisées	14
4. Les résultats	16
4.1 Renforcement institutionnel et interinstitutionnel	16
4.2 Harmonisation des données avec les standards européens et internationaux	19
4.3 Constitution de bases de données et échanges avec Eurostat	20
4.4 Visibilité des activités, des résultats et des données produites	22
4.5 Satisfaction des utilisateurs	25
5. Les perspectives pour l'après-MEDSTAT	26
5.1 Les leçons à tirer de MEDSTAT II	26
5.2 L'évolution récente du contexte	27
5.3 Pour conclure	28
Annexes	29
Annexe 1 :	
Programme d'activités validé par la Task Force 1 - Copenhague, 14 et 15 Juin 2007	30
Annexe 2 :	
Programme d'activités révisé par la Task Force 2 - Larnaca, 9 et 10 Avril 2008	32
Annexe 3 : Liste des variables à transmettre à l'UE	34

*Conception éditoriale : Christine SPANNEUT
Mise en page : MEDSTAT II - LOT 2*

Acronymes

AEE	Agence Européenne pour l'Environnement
CCR	Centre Commun de Recherche de la Commission européenne
EPEA	Comptes des dépenses de protection de l'environnement
ESCWA	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale
EUROMED	Partenariat euro-méditerranéen
Eurostat	Office statistique des Communautés européennes
EUWI	Initiative de l'UE pour l'eau
FAO	United Nations Food and Agriculture Organisation
IEVP	Instrument européen de voisinage et de partenariat
INS	Institut national de statistiques
MEDA	Mesures d'accompagnement financières et techniques à la réforme des structures économiques et sociales dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen
MED-ENV	MEDSTAT-Environnement
MEDPOL	Programme de contrôle de la pollution en Méditerranée
MEDSTAT	Programme régional de coopération statistique entre l'UE et les PPM
METAP	Programme d'assistance technique pour l'environnement méditerranéen (Banque Mondiale)
MFA	Comptes de flux de matières
NAMEA	Matrice de comptabilité nationale comprenant des comptes environnementaux
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAM	Plan d'action pour la Méditerranée
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPM	Pays Partenaires Méditerranéens
SAM/MIS	Statistics administration & management/ Management information system
SEEA	System of integrated Environmental and Economic Accounts
SEEA-Water	System of Environmental-Economic Accounting for Water
SEMIDE	Système euro-méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau
SERIEE	Système européen pour le rassemblement d'informations économiques sur l'environnement
SIG	Système d'information géographique
SMAP	Programme d'action des priorités environnementales à court et moyen terme
SSN	Système statistique national
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNSD	Division Statistique des Nations Unies

Synthèse

Le projet MEDSTAT II

Le projet MEDSTAT II s'est inscrit dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen lancé à Barcelone en 1995. Il visait à aider les partenaires méditerranéens de l'Union européenne (UE) à améliorer la qualité de leurs services statistiques, en particulier ceux qui sont nécessaires aux accords euro-méditerranéens d'association. Dix pays partenaires méditerranéens (PPM) ont bénéficié de ce projet régional : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, le Territoire palestinien occupé, la Syrie, la Tunisie et la Turquie. Neuf secteurs ont été couverts: commerce des biens et services, transports, migrations, tourisme, comptes nationaux, statistiques sociales, énergie, agriculture et environnement.

Cette publication vient apporter quelques conclusions sur les actions entreprises par le projet dans le secteur de l'environnement.

Le secteur de l'environnement

Le secteur de l'environnement présente des spécificités qui ont dû être prises en compte pour établir le programme de travail sectoriel correspondant :

1. il s'agit d'un domaine statistique relativement récent. Même au sein de l'UE, l'harmonisation est loin d'être achevée et la transmission de la plupart des statistiques environnementales n'y revêt pas un caractère obligatoire.
2. En raison du besoin de connaissances en biologie, en toxicologie, en sciences physiques, etc., un grand nombre de statistiques environnementales est élaboré en dehors des instituts nationaux de statistique (INS), en Europe comme dans les pays partenaires.
3. A la différence des autres secteurs statistiques du programme MEDSTAT, le partenariat euro-méditerranéen s'était poursuivi sans interruption depuis 1999 pour l'environnement, à travers le projet MED-Env 1, puis MED-Env 2, porté par le Plan Bleu (un des Centres d'Activités Régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), lui-même sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)).

Les objectifs retenus

C'est donc sur la base des acquis de ces précédents projets, notamment des orientations données lors du forum final de MED-Env 2, en prenant en compte les besoins prioritaires des utilisateurs nationaux et internationaux, et en intégrant les nouvelles synergies possibles avec les autres domaines statistiques que le programme de travail élaboré pour le secteur a mis l'accent sur l'amélioration des statistiques de l'environnement à travers l'approche de la comparabilité intégrée économie-environnement. Par les recoupements et arbitrages qu'elle nécessite, cette approche permet en effet de mettre en exergue certaines faiblesses des statistiques.

En couplant économie et environnement, elle a également l'avantage de mieux sensibiliser les décideurs, comme le public, aux sources des problèmes environnementaux et à leur traitement. C'est assez rapidement devenu le thème central de la phase MEDSTAT II et les PPM se sont accordés pour commencer par établir des comptes pilotes pour l'eau. Les ressources en eau sont, en effet, un problème environnemental prioritaire pour les pays partenaires. L'eau est aussi le thème de l'initiative prise par l'UE au sommet mondial sur le développement mondial de Johannesburg en 2002.

Les autres objectifs retenus furent :

- le renforcement des capacités par la consolidation, à la demande, des savoir-faire sur les thèmes couverts par les phases précédentes (eau, sol, déchets, pollution de l'air, biodiversité, et indicateurs environnementaux de développement durable),
- un transfert de connaissances sur de nouveaux thèmes (environnement marin, dépenses de protection de l'environnement) et/ou sur des thèmes transversaux (analyse statistique, qualité des données),
- l'amélioration des collaborations interinstitutionnelles pour une meilleure coordination du système national d'information statistique sur l'environnement,
- la collecte et la transmission à Eurostat des données statistiques nationales des PPM à partir d'un jeu réduit d'indicateurs, correspondant aux priorités méditerranéennes,
- la diffusion des données collectées.

Les activités réalisées

Un programme de travail a été discuté avec les PPM lors d'une première Task Force pour le secteur « Environnement » (Copenhague, Juin 2007) et révisé à la Task Force suivante (Larnaca, Avril 2008).

Pour atteindre les objectifs, en particulier de renforcement des capacités et de transfert de connaissances, trois types principaux d'activités ont été mis en œuvre.

1. Des activités régionales :

- un atelier d'initiation au système de comptabilité intégrée économie-environnement,
- deux ateliers sous-régionaux (l'un en français, l'autre en arabe) de formation au système des comptes de l'eau, (Ces ateliers se sont appuyés sur le manuel développé par la Division de statistique des Nations Unies (UNSD) et sur l'atelier international en langue anglaise organisé par l'Institut pour l'éducation sur l'eau de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO-IHE), auquel deux pays partenaires méditerranéens ont pu également participer.)
- un atelier de formation aux comptes des dépenses de protection environnementale,
- un atelier de formation à l'outil développé pour l'échange de données avec Eurostat,
- la mise en place, en coordination avec le secteur tourisme de MEDSTAT II, d'une étude pilote sur la consommation d'eau par le secteur du tourisme,
- enfin, vers la fin de projet, un atelier d'échanges d'expérience pour faire le bilan de la construction des comptes de l'eau dans les PPM.

2. Des activités nationales pour répondre aux besoins spécifiques des pays partenaires.

Il s'est agi essentiellement de missions d'assistance technique pour :

- analyser les possibilités de construction de comptes de l'environnement,
- construire des comptes de l'eau,
- ou des comptes de dépenses environnementales,
- appliquer les nouvelles directives du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour le développement de statistiques sur l'air,
- mettre en place le nouveau système d'échange de données avec Eurostat.

3. Enfin, des visites d'études pour un ou plusieurs pays partenaires ont été organisées :

- dans des Etats membres de l'Union européenne
 - en Suède sur les comptes de dépenses de protection de l'environnement.
 - aux Pays-Bas (pour les anglophones) et en France (pour les francophones) sur les comptes de l'eau,
 - en Espagne sur les comptes de l'utilisation des sols et de la forêt.
- ou dans des pays de la région plus avancés : ainsi les statisticiens marocains ont visité l'Institut statistique turc sur le thème de la collecte des données sur les déchets et de la mise en place d'un système d'information sur les déchets.

D'autres activités, plus diffuses dans le temps et moins visibles pour les PPM, ont été menées par l'expert principal pour collecter les données des PPM et les diffuser. La collecte s'est d'abord faite de façon spécifique, puis, au fur et à mesure de l'avancement du projet global, elle a été adaptée au système centralisé. La diffusion a demandé des travaux d'écriture ou relecture des travaux effectués dans les pays. D'autres activités ont aussi été développées pour promouvoir et présenter les résultats du projet aux partenaires régionaux et internationaux impliqués dans le domaine des statistiques environnementales.

Les résultats obtenus

Renforcement des capacités

Il est bien évidemment difficile de juger de l'impact des actions de renforcement de capacités sans en avoir une vision sur le long terme. Ainsi qu'expliqué ci-dessus, trois modalités ont été utilisées pour ce renforcement, le plus souvent de manière complémentaire (atelier de formation plutôt théorique en premier lieu, puis mission d'assistance technique pour la mise en pratique et enfin visite d'étude pour résoudre les problèmes révélés par cette dernière). On peut noter que, pour l'ensemble des activités organisées tout au long du projet, les participants ont exprimé un bon niveau de satisfaction.

Faute d'une réunion finale de projet qui aurait pu permettre qu'un bilan exhaustif soit fait avec les PPM, les publications (voir plus loin) et les premiers comptes pilotes de l'eau présentés au dernier atelier donnent des indications sur les fruits que les efforts ont porté.

D'une manière générale, les PPM ont exprimé leur satisfaction sur les résultats obtenus en matière d'appui au renforcement des capacités en particulier pour ce qui concerne les comptes de l'environnement et, plus spécifiquement, les comptes de l'eau.

Synergies et partenariats

Nous avons vu que les synergies avec d'autres partenaires du système statistique national (SSN) sont incontournables pour l'environnement. Pour le projet, cela s'est traduit par de nombreux groupes de travail et réunions avec des partenaires tels que les agences nationales de protection de l'environnement, les ministères des ressources en eau, de l'agriculture, de la santé, etc. Un effort a été fait pour que les partenaires institutionnels nationaux soient aussi représentés aux formations et événements régionaux (y compris les réunions de la Task Force).

Au sein des INS, la coopération aurait dû être naturelle puisque les statistiques de l'environnement font appel à des domaines comme les transports (calcul des émissions atmosphériques) ou l'agriculture (utilisation des sols, de l'eau), et le programme s'est efforcé de montrer l'utilité de cette coopération. Les enquêtes auprès des entreprises (pollutions, utilisation des ressources, dépenses environnementales...) ou des ménages (accès à l'eau, à un système d'épuration des eaux usées...) sont maintenant utilisées comme sources de données dans l'environnement. Toute amélioration dans un domaine se traduit dans l'autre.

Avec le choix de l'approche par la comptabilité intégrée économie-environnement, des synergies internes supplémentaires étaient d'emblée assurées, puisque les comptes nationaux étaient associés aux événements sur ce thème.

L'étude pilote trans-sectorielle « Eau et tourisme », à laquelle quatre PPM volontaires ont participé, a permis d'initier des échanges entre deux secteurs ayant peu souvent l'occasion de collaborer. La production d'une publication conjointe entre les secteurs de l'environnement, du transport et de l'énergie a permis également d'illustrer concrètement les synergies existant entre ces secteurs.

D'excellents partenariats externes se sont développés avec l'UNSD et la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ESCWA). Des activités communes ont même été réalisées (ateliers, missions d'assistance technique). L'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) a marqué de nombreux événements MEDSTAT par sa présence active. Des groupes de travail ont été organisés avec des représentants locaux du projet SMAP (Programme d'action des priorités environnementales à court et moyen terme). A travers l'expert long terme du programme mis à disposition par le Plan Bleu, les échanges avec le PAM (auquel l'UE est partie prenante) ont été continus.

Adoption de standards et normes internationaux et européens

Ainsi que déjà souligné, les statistiques de l'environnement ne sont pas encore totalement harmonisées au niveau européen. Dans les faits, la collecte au niveau européen se base souvent sur des Directives européennes dont les objectifs ne conviennent pas nécessairement aux PPM. Il était donc difficile de proposer aux pays partenaires des cadres proprement européens et ce sont plutôt les standards développés pour l'application des protocoles internationaux (ex : Kyoto, Montréal, Bâle, etc.) qui ont été utilisés.

Sur le plan de la comptabilité intégrée économie-environnement, les activités de MEDSTAT se sont appuyées sur les manuels de l'UNSD (à la rédaction desquels Eurostat a participé), sur le SERIEE (Système européen pour le rassemblement d'informations économiques sur l'environnement) et ses applications, ou sur le guide méthodologique d'Eurostat pour les comptes de flux de matières (MFA).

Echange des données

Au cours des phases précédentes de MEDSTAT, la transmission de données à Eurostat était basée sur les Questionnaires Jointes OCDE/ Eurostat, adaptés aux besoins et capacités de pays européens. Une base de données trilingue ad hoc (ECHEMS) avait été développée et installée dans chacun des pays partenaires. A la demande des pays partenaires, une activité spécifique a été développée dans le cadre du programme « système d'information » de MEDSTAT II pour pouvoir intégrer ECHEMS au système d'information centralisé de MEDSTAT II (SAM/MIS).

La base ECHEMS était très insuffisamment remplie : sans financement extérieur, les données n'étaient collectées que si elles correspondaient à des besoins nationaux avérés. Sur la base d'une liste des besoins nationaux, avec indication de leurs degrés de priorité, et d'une analyse des capacités de production des pays, la liste d'ECHEMS, d'environ 4 500 variables, a été drastiquement réduite à un peu plus de 200 variables. Elles concernent les thèmes : émissions atmosphériques, pollution locale, ressources en eau, eaux usées, déchets, utilisation des sols et forêts.

En étroite collaboration avec le lot 1 du programme MEDSTAT, des efforts spécifiques ont été engagés pour l'échange de données dans ce domaine. Des missions techniques ont été organisées dans certains des PPM pour appuyer le transfert du système ECHEMS vers le système SAM/MIS. Dans ces pays, la collaboration entre les services informatiques centraux des INS et les services en charge des statistiques de l'environnement a été renforcée afin que la prise en charge du transfert soit mieux partagée. Il est certain qu'il reste encore beaucoup à faire pour que l'appropriation du système SAM/MIS soit complète et durable.

Diffusion de données

Certaines des données collectées sont régulièrement publiées dans les bulletins *Statistiques euro-méditerranéennes*. Des thèmes particuliers ont été développés dans deux Statistiques en bref et deux études pilotes ont été publiées dans la série Eurostat « *Methodologies and Working Papers* ». Les données croisées des secteurs environnement, transport et énergie ont également donné lieu à la production d'une publication commune à ces trois secteurs.

Au niveau des pays des rives sud et est de la Méditerranée, on note avec satisfaction qu'une partie des statistiques auxquelles les précédentes phases de MEDSTAT avaient contribué, continuent à être publiées dans les annuaires statistiques généraux. Dans quelques pays, les enquêtes environnementales font l'objet de publications spécifiques. Deux pays envisagent la publication d'un nouveau compendium spécial sur l'environnement. Les collectes de données pour les *Statistiques euro-méditerranéennes* sont souvent l'occasion pour les PPM de mettre à jour leurs sites Web.

Autres contributions à la visibilité du projet

La visibilité du projet a été assurée par les publications qui en sont la résultante, mais aussi par une présence particulièrement importante aux ateliers communs, réunions et forums internationaux sur le thème. On a par exemple noté les présentations faites par l'expert principal de MEDSTAT :

- à la réunion du sous-groupe « Monitoring » de l'Initiative Horizon 2020 de dépollution de la mer Méditerranée,
- aux ateliers annuels du projet Clearing House du SMAP,
- à la réunion d'experts de l'ESCWA sur les statistiques et comptes de l'eau,
- à la réunion de développement du manuel de l'UNSD « Recommandations internationales sur les statistiques de l'eau »,
- et enfin au 5^{ème} Forum mondial de l'eau à Istanbul en mars 2009, avec un représentant des PPM.

Cette présence a participé du plaidoyer pour la statistique, encore faible pour le domaine de l'environnement.

Les leçons à retenir pour l'avenir

Par rapport au programme initialement prévu, quelques objectifs ou activités ont été abandonnés lors de la révision à mi-parcours faite à l'occasion de la deuxième Task Force du secteur. Par rapport au programme révisé, certaines activités prévues n'ont pas pu être organisées. Les raisons tiennent quelquefois à la difficulté d'identifier un partenaire européen suffisamment adéquat sur lequel s'appuyer pour un transfert de connaissance le plus efficace possible (cas par exemple des thèmes « environnement marin » et « désertification »). Mais elles tiennent aussi au manque de pro-activité des PPM dans l'organisation des activités, en particulier des missions d'assistance technique et à la trop grande ampleur des programmes définis au départ. En effet, à l'issue de la seconde réunion de la Task Force, face à des demandes d'assistance technique croissantes, il avait été expliqué aux PPM que toutes les demandes ne pourraient être satisfaites et qu'il leur faudrait les justifier en préparant des termes de référence précis.

La séparation de la gestion technique et logistique des événements, en diffusant les responsabilités, n'a sans doute pas optimisé la réalisation sur le terrain. La mise en place de l'outil informatique d'échange de données avec Eurostat a nécessité de longues réunions pour lesquelles les experts des statistiques sectorielles n'avaient pas nécessairement la compétence requise.

Il a quelquefois été difficile de faire venir les participants les plus qualifiés aux événements organisés dans le cadre du projet pour diverses raisons : visa refusé, participants imposés par les autorités, volonté de privilégier l'INS par rapport aux autres acteurs au niveau local, etc. Le rythme de rotation du personnel dans les administrations des PPM a aussi influé sur la continuité des activités. S'ajoutant au fait qu'il n'y a pas eu d'effort systématique pour diffuser l'information et les outils discutés lors des événements, cette forte rotation a obligé à répéter partiellement, lors des missions d'assistance technique, des formations déjà dispensées au niveau régional.

Des problèmes de langue ont été notés avec certains pays : dès qu'on aborde des sujets très techniques, les connaissances linguistiques des uns et des autres trouvent vite leurs limites.

Toutefois, pour les statistiques de l'environnement, la difficulté majeure est demeurée liée à l'objet même du secteur : l'environnement n'est pas une priorité des INS. Il fait appel à des compétences qui sont difficiles à mobiliser, tant par leur technicité que par leur variété et nombre. Le point d'entrée du projet dans les PPM était l'INS et d'importants efforts ont été dirigés à organiser une collaboration effective avec les nombreux autres intervenants du secteur. Ces efforts n'ont pas toujours été récompensés.

Du côté de l'UE, il y a aussi de nombreux intervenants (AEE, Eurostat...). L'initiative Horizon 2020 et l'élaboration, en coopération entre l'AEE Eurostat et le PAM (et surtout le programme MEDPOL, programme de contrôle de la pollution en Méditerranée), d'un tableau de bord d'indicateurs pour mesurer les progrès en terme de dépollution devrait permettre d'amener plus de cohérence. Cependant, la mesure des progrès n'est pas suffisante à l'analyse de leurs causes et les liens entre données socio-économiques et environnementales doivent être préservés.

Tout futur nouveau programme similaire devra donc être plus souple pour pouvoir mieux impliquer l'ensemble du système d'information, tant dans l'UE que chez ses voisins du Sud.



Introduction

C'est le partenariat euro-méditerranéen EUROMED (dit aussi processus de Barcelone, ville où il fut lancé en novembre 1995) qui déterminait, jusqu'à récemment¹, la politique de l'Union européenne (UE) vis-à-vis de ses voisins de la région méditerranéenne. A sa naissance, EUROMED rassemblait les 15 États membres de l'Union Européenne et douze États du sud de la Méditerranée : l'Algérie, Chypre, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, Malte, le Territoire palestinien occupé, la Syrie, la Tunisie et la Turquie. Suite aux adhésions et candidatures à l'UE, le nombre des partenaires méditerranéens s'est réduit à neuf ou dix, le dixième partenaire, la Turquie, bénéficiant tantôt des programmes destinés aux pays candidats, tantôt des programmes destinés aux partenaires méditerranéens.

Au début de l'EUROMED, l'Union européenne a également conçu un instrument financier spécifique, le programme MEDA, permettant d'accompagner la réforme des structures économiques et sociales des pays partenaires méditerranéens (PPM) par des mesures d'aide technique et financière.

Le domaine statistique, nécessaire tant à l'élaboration des politiques qu'à leur évaluation, fut, bien entendu, concerné par ce programme et les États membres européens et leurs partenaires méditerranéens ont mis en place dès 1996 un premier programme régional de coopération statistique appelé MEDSTAT. Ce programme visait à rendre comparables, sur les deux rives de la Méditerranée, les données statistiques des différents secteurs, en particulier, ceux visés par EUROMED.

Cette première phase de MEDSTAT s'est réalisée de décembre 1996 à mars 2003 et a couvert plusieurs secteurs de la statistique. La deuxième phase, MEDSTAT II a été lancée en 2006 pour une durée de trois ans. Ses principaux objectifs sont d'améliorer la qualité des services statistiques, d'une part, pour fournir les données requises dans le cadre de la mise en œuvre et du contrôle des Accords d'Association avec les partenaires méditerranéens, et, d'autre part, pour répondre aux besoins de tous les utilisateurs impliqués dans la prise de décision et assurer ainsi une bonne gouvernance.

La deuxième phase de MEDSTAT couvre maintenant 9 secteurs statistiques : commerce des biens et services, transports, migrations, tourisme, comptes nationaux, statistiques sociales, énergie, agriculture et environnement, ainsi que des actions transversales telles que formation générale, échange de données, systèmes d'information. Ces actions transversales ont été regroupées en un « lot » spécifique, le « Lot 1 », tandis que l'assistance sectorielle faisait l'objet d'un « Lot 2 ».

Cette publication concerne le seul secteur de l'environnement. D'autres publications couvrent les autres secteurs.

Il s'agit de la publication finale du programme sur ce secteur. Elle vise donc à faire la synthèse des travaux effectués, en rendant compte des réussites comme des échecs, afin que d'autres programmes similaires profitent des leçons apprises.

On y abordera tour à tour les points suivants :

- les spécificités du secteur de l'environnement,
- l'approche choisie, à savoir la construction de comptes de l'environnement,
- un résumé des activités mises en œuvre à cette fin au sein du programme,
- les résultats obtenus aux niveaux national, régional et international,
- enfin, des pistes de réflexion pour la poursuite des activités dans une perspective régionale.

¹ La politique européenne de voisinage, instaurée en 2004, et l'Union pour la Méditerranée, lancée en 2008 reprendront les acquis d'EUROMED en l'élargissant.

1. Les spécificités du secteur de l'environnement

1.1. Des statistiques de développement récent, encore peu harmonisées

Du point de vue de l'information statistique, l'environnement est un domaine d'apparition relativement nouvelle. Ce n'est guère qu'à la fin du siècle dernier que la prise en compte de l'environnement dans le processus de décision politique est apparue incontournable et qu'on s'est intéressé au développement de statistiques qui permettent d'éclairer la prise de décision. L'essor rapide des politiques environnementales et la compréhension de leurs liens intrinsèques avec les autres politiques ont provoqué ensuite la construction d'indicateurs de suivi des résultats.

Toutefois, ces statistiques et indicateurs restent encore peu harmonisés au niveau international. Ainsi, ce n'est qu'en 1984 que la Division Statistique des Nations Unies (UNSD) a publié un premier « Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement » pour permettre une harmonisation internationale des statistiques développées de façon non concertée. En effet, si beaucoup d'informations semblaient disponibles, peu étaient comparables alors que certains problèmes environnementaux comme le changement climatique demandaient une réponse globale et, par conséquent, un suivi statistique harmonisé.

Même au niveau européen, les statistiques de l'environnement sont loin d'être harmonisées et doivent être considérées comme encore en développement. Seules, les statistiques sur les déchets ont fait l'objet d'un règlement européen (en 2002). Les autres statistiques sont fournies à travers un « gentlemen's agreement ». Les standards méthodologiques sont élaborés petit à petit et n'étaient pas finalisés lorsque MEDSTAT II a démarré. On notera par exemple que le Manuel d'Eurostat pour les statistiques sur les dépenses environnementales a été publié en 2008, celui pour la comptabilisation des émissions dans l'air vient de sortir (Mai 2009). Le caractère récent de la prise de conscience des enjeux environnementaux n'est pas le seul facteur des difficultés d'harmonisation. Le domaine est aussi excessivement large. Les statistiques de l'environnement ont trait à la fois :

- à l'état de l'environnement : quelle est la qualité de l'air que nous respirons ? Quelle est la superficie de nos forêts ?
- aux pressions que nos activités humaines exercent sur l'environnement : dégradent-elles l'environnement ? Épuisent-elles les ressources naturelles qui sont nécessaires à leur exercice ?
- aux impacts que les changements d'état de l'environnement peuvent provoquer sur notre santé, notre économie ou sur d'autres pans de notre environnement.

Elles intègrent également des statistiques socio-économiques : notre démographie, notre manière de vivre ont-elles des conséquences sur notre environnement ? Quelles réponses sociétales (changements de comportement) ou économiques (dépenses pour gérer les eaux usées, pour protéger l'air...) sommes-nous prêts à apporter pour rétablir un environnement de bonne qualité ? Les statistiques socio-économiques habituelles doivent cependant être réaménagées pour répondre aux questions environnementales.

En outre, les statistiques de l'environnement ne peuvent aborder de façon homogène des composantes de l'environnement aussi diverses que l'air, l'eau, le sol, les écosystèmes et chaque sous-domaine a ses indicateurs et ses méthodes propres.

Les objectifs généraux de MEDSTAT II, à savoir, développer les systèmes statistiques nationaux (SSN) des pays partenaires de façon à ce qu'ils puissent répondre à une demande croissante d'information tout en obéissant à des critères de comparabilité internationale, ont donc dû être adaptés au secteur de l'environnement.

1.2. Une élaboration en dehors des instituts nationaux de statistique

Dans tous les pays du monde, la production de statistiques sur l'environnement est rarement le fait des seuls instituts nationaux de statistique (INS). Dans bien des cas, les INS n'y participent que ponctuellement. Les données sont produites par d'autres institutions directement en lien avec la gestion de l'environnement (ministères de l'environnement et agences spécialisées). Des instituts de mesure ou de recherche apportent également une forte contribution. L'externalité des sources statistiques n'est, certes, pas une caractéristique du seul secteur de l'environnement. Bien des secteurs statistiques utilisent par exemple des sources administra-

tives provenant des ministères comme le fichier des cartes grises, les déclarations de TVA ou les déclarations en douane. Toutefois, la dispersion des sources atteint rarement le même degré que pour les statistiques de l'environnement.

En outre, il ne s'agit pas de compter des hommes ou de la monnaie. Les statistiques de l'environnement font appel à des unités de mesure spécifiques qui demandent elles-mêmes de recourir à des instruments de mesure auxquels les INS ne sont pas habitués : en particulier, la mesure de l'état de l'environnement ou des pressions s'exerçant sur lui exigent des connaissances en sciences physiques ou biologiques, en toxicologie, etc., spécialités peu fréquentes dans les INS. Les méthodes statistiques à appliquer sont également différentes, faisant plus fréquemment appel à la modélisation et aux systèmes d'information géographiques (SIG). Dans de nombreux pays européens, les statistiques environnementales ne sont donc pas élaborées par les INS. La meilleure preuve en est qu'au niveau de l'UE, ce sont trois services communautaires qui gèrent les dix centres de données environnementales nous informant sur les pressions environnementales et sur l'état de l'environnement en Europe :

1. l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) gère les données des thèmes air, changement climatique, eau, biodiversité et utilisation des terres,
2. le Centre Commun de recherche de la Commission (CCR) gère les données des thèmes sols et forêts,
3. l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), gérant, quant à lui, les données portant sur les ressources naturelles, les produits et les déchets.

Même si le programme MEDSTAT II s'adresse à l'ensemble du SSN, son point d'entrée dans le pays partenaire est l'INS. Après plus de dix ans de coopération euro-méditerranéenne en la matière, ce critère du programme continue à ralentir les progressions possibles : peu d'INS des PPM ont un réel programme dans le secteur de l'environnement, aucun d'entre eux ne lui donne la priorité nécessaire.

1.3. Une continuité dans l'appui aux pays partenaires méditerranéens

Les activités du secteur environnement développées dans le cadre de MEDSTAT II sont la prolongation de plusieurs années de coopération et de partenariat ininterrompus entre l'UE et les PPM depuis la fin des années 90. En effet, le secteur de l'environnement se distingue des autres secteurs de MEDSTAT II par une présence continue du programme depuis 1999 auprès des pays partenaires.

Alors que la coopération statistique sur les autres secteurs s'interrompait en 2003 pour ne reprendre qu'en 2006, la coopération en statistiques de l'environnement s'est poursuivie à travers le projet MED-Env 2 (2003-2006), confié au Plan Bleu².

C'est donc depuis plus de 10 ans que le programme MEDSTAT, à travers ses composantes MEDSTAT I, MED-Env 2 et MEDSTAT II, s'attache à favoriser la production régulière et harmonisée d'informations statistiques sur l'environnement.

Il y a lieu de signaler que la première phase de MEDSTAT a bien souvent consisté à créer, ex nihilo, des unités environnementales dans les INS partenaires et à leur faire tisser des liens avec les partenaires institutionnels adéquats. Le programme s'est ensuite attaché à créer, ou consolider, une compréhension générale des différentes problématiques environnementales (eau, sol, déchets, pollution atmosphérique, biodiversité) dans les INS, puis à développer les statistiques et indicateurs qui leur sont liés.

La phase MEDSTAT II a commencé avant même que le projet MED-Env 2 ne soit terminé. (Le forum final de MED-Env 2 a eu lieu en juin 2006 à Amman.) Il s'en est suivi une période de chevauchement et un démarrage différent pour le secteur environnement. En effet, en raison de MED-Env 2, il n'était pas nécessaire, pour ce secteur, de procéder à la première activité de MEDSTAT II, c'est-à-dire à l'identification et l'évaluation des statistiques existantes.

² On rappellera que le Plan Bleu est un Centre d'Activités Régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), lui-même placé sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

2. Le choix des orientations du programme

2.1. Des orientations basées sur les acquis de MED-Env 2

Les activités de MEDSTAT II ont été identifiées et mises en œuvre dans l'esprit de développer et consolider la production d'information environnementale au sein du SSN des PPM. Le secteur environnement de MEDSTAT II s'est inscrit dans le prolongement direct des activités menées durant le projet MED-Env 2, basant les orientations du secteur pour le nouveau programme sur les acquis et les avancées des phases précédentes, tout en tenant compte de la nouvelle configuration du projet global. Une attention particulière a été donnée à l'appropriation du programme par les PPM et à un meilleur alignement des interventions du secteur sur la réalité et les besoins des pays.

Faisant suite aux recommandations de la dernière Task Force de MED-Env 2, les pays partenaires avaient été invités à exprimer, à travers un questionnaire, leurs priorités et besoins en termes de statistiques de l'environnement. A travers les réponses à ce questionnaire, on notait que les principales difficultés auxquelles les PPM se sentaient confrontés étaient, par ordre de priorité :

1. la mauvaise définition de la répartition des tâches entre les différentes institutions,
2. la difficile mobilisation des partenaires nationaux par l'INS,
3. la non disponibilité des données chez les partenaires institutionnels,
4. le manque de connaissances environnementales au sein de l'INS,
5. l'insuffisance des ressources humaines et financières,
6. des classifications nationales non compatibles avec les standards internationaux,
7. des divergences méthodologiques,
8. l'irrégularité de la production des données, souvent accompagnée d'un manque de comparabilité dans le temps ou dans l'espace,
9. des enquêtes et questionnaires multiples,
10. l'absence d'un système d'information global cohérent entre les institutions dédiées à l'environnement.

Parallèlement, la période de chevauchement entre MED-Env 2 et MEDSTAT II (avril à juillet 2006) a été mise à profit pour étudier :

- quels sont les besoins des utilisateurs des statistiques de l'environnement, en particulier pour la préservation de leur bien commun, à savoir la Méditerranée,
- comment développer des synergies avec les autres secteurs de MEDSTAT II et les autres interventions dans le domaine de l'environnement,
- comment améliorer le système de transmission des données à Eurostat.

L'ensemble de cette phase de transition entre les deux programmes a permis de dresser un état des lieux de la situation par pays et de convenir des orientations à donner au secteur de l'environnement pour chaque pays. Deux types de documents ont été réalisés à l'issue de cette phase :

- Un rapport sectoriel reprenant les principales orientations préconisées pour la mise en œuvre des activités. Ce rapport a été présenté au Comité des Directeurs en Décembre 2006 et a servi de base pour développer le programme de travail du secteur.
- Les aspects spécifiques au secteur ont été intégrés dans les divers *Rapports sur la situation statistique du pays* (RSSP) qui présentaient un état des systèmes statistiques nationaux au départ du projet et dans les *Rapports d'Orientation du Programme* (ROP) faisant la synthèse, par pays, des priorités à cibler durant le programme.

Ces deux documents ont constitué la base du travail engagé sur les feuilles de route des pays.

Une proposition de programme de travail a ensuite été élaborée, en tenant compte des disparités de situation entre les pays, des activités réalisées pendant les phases précédentes ainsi que des priorités exprimées par les pays. Le programme a été validé par la première Task Force sectorielle organisée dans le cadre de MEDSTAT II (Juin 2007 à Copenhague).

Le programme s'organisait d'une part, autour d'une ligne directrice commune (le développement d'une approche combinant économie et environnement à travers les comptes de l'envi-

ronnement) adoptée lors du Forum final de MED-Env 2 et, d'autre part, d'activités sous-régionales ou ad hoc (nationales) pour prendre en compte les disparités des pays, tant dans leur état d'avancement que dans leurs priorités environnementales.

2.2. Une approche intégrée et intégratrice par les comptes de l'environnement

Le système de comptabilité intégrée économie-environnement, que nous abrègerons en comptes de l'environnement, est un compte satellite du système de comptabilité nationale. Il rassemble dans un cadre commun les informations économiques et environnementales, permettant une analyse cohérente de la contribution de l'environnement à l'économie et des impacts de l'économie sur l'environnement.

Cette approche intégrée paraissait en mesure de répondre à bien des besoins identifiés dans les PPM. En effet, après la phase de mise en place de structures environnementales au sein des INS, l'introduction des concepts et des méthodologies internationales en matière de statistiques de l'environnement, la dynamique devait être maintenue et le nouveau programme se devait de viser à améliorer la disponibilité et la qualité des données, tout en traitant les problèmes des relations institutionnelles avec les partenaires et le manque de priorité accordée au secteur. Or, les comptes de l'environnement présentent plusieurs avantages :

- Par les recoupements qu'ils permettent, les comptes permettent de découvrir certaines imperfections des statistiques, comme une couverture non exhaustive, des divergences conceptuelles entre les fournisseurs de données, etc.
- Par les arbitrages qu'ils nécessitent, ils obligent les producteurs de statistiques à dialoguer entre eux et à s'améliorer : entre deux sources différentes pour une même donnée, il faut faire un choix et donc évaluer leur qualité.
- Ils réclament une synergie étroite entre les comptables nationaux et les statisticiens de l'environnement, mais obligent également les statisticiens de l'environnement à se mettre en phase avec tous les départements des INS que ce soit du côté des infrastructures statistiques (classifications, répertoires...) ou d'autres statistiques sectorielles (agriculture, industrie, énergie, transports...).
- En couplant économie et environnement, les comptes de l'environnement et leurs indicateurs dérivés permettent aussi une meilleure sensibilisation des décideurs, comme du public, aux sources des problèmes environnementaux et aux bénéfices à attendre de leur solution. Le degré de priorité des statistiques de l'environnement peut s'en trouver amélioré.
- Enfin, l'approche par les comptes permettait de redonner à l'INS toute sa place dans un système d'information environnementale caractérisé par de nombreuses institutions (agences, observatoires, etc.) agissant souvent comme des concurrents plutôt que comme des partenaires. Dans bien des pays, en effet, c'est dans l'INS que les compétences en comptabilité nationale, indispensables, sont localisées. C'est également l'INS qui a compétence pour l'organisation d'enquêtes auprès des entreprises ou des ménages.

Les comptes de l'environnement ont donc assez rapidement obtenu l'adhésion des PPM et sont devenus le thème central de la phase MEDSTAT II.

Toutefois, il ne s'agissait pas de se fixer comme objectif de développer des comptes, mais à travers l'appropriation de la méthode et du cadre, d'organiser et améliorer la production de statistiques de l'environnement.

Après la présentation du cadre commun (atelier de Luxembourg en Février 2007), il fallait que chacun des PPM, en fonction de son étape de développement statistique et de ses priorités nationales, se prononce sur le développement qu'il envisageait d'en faire pendant MEDSTAT II. Dans les faits, les PPM se sont accordés pour souhaiter commencer par établir des comptes pilotes pour l'eau. Les ressources en eau sont, en effet, un problème environnemental prioritaire pour tous les pays partenaires. Du côté des partenaires européens, l'eau est aussi le thème de l'initiative prise par l'UE au sommet mondial sur le développement mondial de Johannesburg en 2002.

Enfin, c'est un des thèmes pour lequel le travail méthodologique au niveau international était des plus avancés avec la publication du *System of Environmental-Economic Accounting for Water*³ (SEEA-Water) par la Division statistique des Nations Unies (UNSD).

³ Il n'y a pas encore de traduction officielle en langue française.

2.3. Le programme adopté

Une première programmation des activités fut réalisée pendant le processus d'établissement des « feuilles de route », en utilisant l'expérience acquise avec Med-Env 2.

Les PPM furent invités à discuter et adopter un premier programme d'activité en Juin 2007, lors de la première Task Force Environnement qui s'est tenu dans les locaux de l'AEE à Copenhague.

Toutefois, la mise en œuvre des activités n'a pas attendu la réalisation de la première Task Force. Un premier état de la situation a été présenté au Comité Directeur, permettant de valider de premières propositions de travail :

- En février 2007, un atelier régional a visé à (1) présenter l'approche intégrée économie-environnement des comptes, (2) montrer quelques expériences européennes en la matière, (3) collecter de l'information sur les pays quant à l'applicabilité d'une telle approche et (4) identifier les groupes à former pour ce travail.
- De mars à avril 2007, des missions d'experts ont permis d'affiner l'information sur les pays et identifier les zones possibles d'assistance technique.

En juin 2007, la Task Force s'est réunie pour adopter les objectifs suivants :

- faire les premiers pas dans l'approche des comptes de l'environnement,
- consolider les acquis dans les thèmes couverts pendant les phases précédents (eau, déchets et air),
- développer de nouveaux savoir-faire sur les thèmes de l'environnement marin et de la désertification,
- accroître les synergies avec d'autres secteurs en réalisant une étude conjointe (le thème retenu fut « environnement et tourisme »),
- améliorer la coordination inter-institutionnelle pour construire un système national efficace et coordonné.

Pour atteindre ces objectifs, les activités retenues pour la poursuite du programme (voir [annexe 1](#)) furent d'abord les suivantes :

1. Pour les activités liées aux comptes :
 - des ateliers sous-régionaux de formation au système des comptes de l'eau,
 - un atelier de formation aux comptes des dépenses de protection environnementale,
 - des missions d'assistance technique pour la mise en pratique de ces premiers comptes,
 - des visites d'études.
2. En vue de la consolidation de la production de données et autres transferts de savoir-faire :
 - un atelier régional sur la qualité des données,
 - un atelier sous-régional sur les statistiques de l'environnement marin,
 - de potentielles missions d'assistance technique et visites d'études,
 - un exercice pilote de liaison entre statistiques environnementales et statistiques d'un autre secteur,
 - la mise en ligne d'une documentation méthodologique commune et des meilleures pratiques (« Cook book »).
3. Pour la résolution des difficultés institutionnelles :
 - un atelier régional,
 - de potentielles missions d'assistance technique et visites d'études.

La Task Force s'est également entendue sur un jeu d'indicateurs clés à transmettre à Eurostat (voir point 4.3) et sur des objectifs de publications sectorielles.

Enfin, en coordination avec les équipes du « Lot 1 », une assistance à l'analyse des données et à l'évolution du système informatique spécifique (voir ce même point 4.3) étaient prévues.

Ce programme a été révisé à mi-parcours, lors de la deuxième réunion de la Task Force en avril 2008 à Larnaca (Chypre). Il est donné en [annexe 2](#). Les principales révisions ont été les suivantes :

- Faute de pouvoir identifier le partenaire européen adéquat sur lequel s'appuyer pour un transfert de connaissances, le développement du thème « environnement marin » a été abandonné. (Le thème « désertification » a subi le même sort par la suite.)

- Un atelier d'échanges d'expérience était proposé vers la fin de projet pour faire un bilan de la construction des comptes de l'eau dans les PPM et les aider à trouver des solutions pour les problèmes communs rencontrés.
- L'assistance à la résolution des problèmes institutionnels, qui devaient impliquer les services des Ressources Humaines des INS se révélait compliquée à organiser, compte tenu de la faible disponibilité de ces services.
- Le choix du thème de l'étude pilote s'est porté sur les liens eau-tourisme.
- Les missions techniques (34 en tout) et visites d'étude (7 prioritaires et 3 optionnelles) étaient mieux identifiées et détaillées.

Toutefois, le programme révisé était considéré comme un programme « maximum » et il était entendu que missions d'assistance technique et visites d'étude se feraient sur demande expresse des PPM, appuyée par une justification précise.

3. Les activités réalisées

Au final, les événements organisés ont été les suivants.

1. Les deux Task Forces déjà évoquées ci-dessus (Copenhague, 14 et 15 juin 2007, Larnaca, 9 et 10 avril 2008) dont l'objet principal était l'adoption et la révision du programme de travail, mais qui ont abordé également :
 - la question des collaborations inter-institutionnelles,
 - la coordination du programme en interne,
 - la collaboration avec d'autres partenaires internationaux,
 - la collecte de données et les publications,
 - la liste des variables « environnement » à transmettre à Eurostat.
2. Cinq ateliers :
 - un atelier d'initiation au système de comptabilité intégrée économie-environnement (Luxembourg, 5 au 9 février 2007). Cet atelier a présenté l'intérêt des comptes dans les politiques économiques, le cadre général des comptes, les divers types de comptes et les problèmes de valorisation monétaire. Chaque partie était illustrée par des intervenants de divers pays européens.
 - pour la formation au système des comptes de l'eau, deux ateliers sous-régionaux (l'un en français, à Tunis, du 22 au 26 octobre 2007, l'autre en arabe, à Amman, du 10 au 13 mars 2008, en collaboration avec la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale - ESCWA). Le programme a également financé la participation à un atelier international en langue anglaise organisé par l'Institut pour l'éducation sur l'eau de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO-IHE) pour deux pays partenaires méditerranéens (Delft, 24 au 28 septembre 2007). Ces trois ateliers se sont appuyés sur le manuel et les outils développés par l'UNSD.
 - un atelier de formation aux comptes des dépenses de protection environnementale (Nice, 27 au 29 février 2008), qui a couvert tant le cadre conceptuel (le Système européen pour le rassemblement d'informations économiques sur l'environnement (SERIEE), l'EPEA (Environment Protection Expenditure Account) et leurs liens avec le SEEA⁴) que les problèmes pratiques de collecte des données (exemples européens) et d'analyse des résultats avec des indicateurs.
 - enfin, un atelier d'échanges d'expérience sur la construction des comptes de l'eau (Vienne, 3 au 5 mars 2009) où les PPM ont présenté leurs expériences et leurs résultats. Les experts du pays hôte ont, de leur côté, présenté des solutions pratiques à certains des problèmes évoqués par les participants (Quelle méthode d'estimation utiliser ? Où trouver des coefficients d'utilisation de l'eau ? Des coefficients d'émission ? Comment se servir des outils SIG ?)

auxquels s'ajoute un atelier de formation à l'outil développé pour l'échange de données avec Eurostat (action mise en place par le Lot 1) ;

⁴ Handbook of National Accounting - Integrated Environmental and Economic Accounting 2003 (United Nations, European Commission, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development, World Bank)

3. Dix huit missions d'assistance technique pour :

- analyser et suivre la situation du secteur de l'environnement en général (Algérie, 3 et 4 juin 2007, Liban, 16 au 18 mai 2007, Maroc, 30 mai au 1 juin 2007, Syrie 10 au 13 août 2007),
- analyser les possibilités de construction de comptes de l'environnement (Territoire palestinien occupé, 29 au 31 octobre 2008, Egypte, 22 au 26 juin 2008, Syrie, 1 au 5 décembre 2008),
- construire des comptes de l'eau (Tunisie, 3 au 7 décembre 2007 et 8 au 10 juin 2009, Territoire palestinien occupé, 2 au 6 novembre 2008, Egypte, 23 au 27 novembre 2008⁵),
- construire des comptes de dépenses environnementales (Syrie, 14 au 18 juin 2009, Jordanie, 21 au 25 juin 2009),
- appliquer les nouvelles directives du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour le développement de statistiques sur l'air (Territoire palestinien occupé, 24 au 30 août 2008, Israël, 3 au 5 mai 2009),
- réaliser l'étude pilote eau-tourisme (Maroc, 21 au 24 janvier 2008, Israël, 25 au 28 février 2008, Jordanie, 2 au 5 mars 2008).

auxquelles, là aussi, il convient d'ajouter les missions d'assistance effectuées par l'équipe du Lot 1 pour mettre en place le nouveau système d'échange de données avec Eurostat (dont une mission en commun avec l'expert long terme sectoriel en Tunisie, du 4 au 8 février 2008). On se rappellera en effet que, pour le secteur environnement, une base de données (ECHEMS) avait été mise en place lors des phases précédentes de MEDSTAT. La migration de cette base vers le système centralisé a demandé des adaptations, quelquefois spécifiques à chaque pays.

4. Enfin, cinq visites d'études pour un ou plusieurs pays partenaires :

- dans des Etats membres de l'Union européenne :
 - en Suède (Stockholm, 20 au 23 avril 2009) sur les comptes de dépenses de protection de l'environnement. En dehors de la méthodologie des comptes proprement dite, les participants ont pu apprécier l'organisation globale de l'institut statistique suédois, ses liens avec l'Agence suédoise pour l'environnement et les outils de diffusion par internet.
 - aux Pays-Bas (pour les anglophones, La Hague, 3 et 4 juin 2009) et en France (pour les francophones, Orléans et Vincennes, 11 et 12 juin 2009) sur les statistiques et comptes de l'eau. Aux Pays-Bas, le CBS a couvert l'ensemble des comptes de l'eau, depuis les sources statistiques jusqu'à la matrice NAMWA et ses utilisations. En France, ce sont deux institutions, le SOeS (Service de l'observation et des statistiques du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire) et l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) qui se sont partagés des thèmes similaires.
 - en Espagne (Barcelone, 23 au 23 juin 2009) sur les comptes des terres et de la forêt. C'est le ETC-LUSI (European Topic Center on Land Use and Spatial Information) qui a accueilli des représentants des PPM pour leur présenter Corine Land Cover et son utilisation dans la construction de comptes des terres.
- ou dans des pays de la région plus avancés : ainsi les statisticiens marocains ont visité l'Institut statistique turc sur le thème de la collecte des données sur les déchets (municipaux et industriels) et de la mise en place d'un système d'information sur les déchets compatible avec le Règlement européen (Ankara, 19 au 23 novembre 2007).

En dehors de ces événements, d'autres activités, plus diffuses dans le temps et moins visibles pour les PPM, ont été menées par l'expert long terme sectoriel :

- pour collecter les données des PPM : la collecte s'est d'abord faite de façon spécifique, par des contacts avec les coordinateurs nationaux pour l'environnement, puis, au fur et à mesure de l'avancement du projet global, elle a été adaptée au système centralisé SAM/MIS (voir le point 4.3),
- pour diffuser les données : la diffusion a demandé des travaux d'écriture (Statistiques en Bref, Synthèse de l'étude pilote eau et tourisme) ou relecture des travaux effectués dans les pays (études pilotes des pays, premiers comptes de dépenses en Jordanie),
- pour promouvoir et présenter les résultats du projet aux partenaires régionaux et internationaux impliqués dans le domaine des statistiques environnementales (voir le point 4.4).

⁵ En coopération avec un expert de l'ESCWA.

⁶ Il convient d'ajouter que, dans le cadre de la collaboration enclenchée avec l'UNSD, des partenaires (Jordanie et Israël) ont reçu une assistance des Nations Unies sur ce thème.

4. Les résultats

A son origine, le programme s'était fixé les objectifs principaux suivants:

- le renforcement institutionnel et interinstitutionnel des INS et des SSN des PPM,
- l'harmonisation des données avec les standards européens et internationaux,
- la constitution de bases de données et l'échange de données avec Eurostat,
- la visibilité des activités, des résultats et des données produites par le programme,
- la satisfaction des besoins des utilisateurs.

C'est par rapport à ces différents objectifs que les résultats du programme pour le secteur environnement seront appréciés.

4.1. Renforcement institutionnel et interinstitutionnel

4.1.1. Renforcement des capacités

Il est bien évidemment difficile de juger de l'impact des actions de renforcement de capacités sans en avoir une vision sur le long terme. Ainsi qu'expliqué ci-dessus, trois modalités ont été utilisées pour ce renforcement, le plus souvent de manière complémentaire :

1. atelier de formation plutôt théorique en premier lieu,
2. puis mission d'assistance technique pour la mise en pratique,
3. et enfin visite d'étude pour résoudre les problèmes révélés par cette dernière.

On peut noter que, pour l'ensemble des activités organisées tout au long du projet, les participants ont exprimé un bon niveau de satisfaction sur les résultats obtenus en matière d'appui au renforcement des capacités, en particulier pour ce qui concerne les comptes de l'environnement et, encore plus spécifiquement les comptes de l'eau.

Le renforcement des capacités au-delà de son aspect sectoriel

Les données obtenues sont insuffisantes à traduire l'impact des formations dispensées. Les experts des PPM ont également eu à réfléchir sur des questions générales comme :

- Comment s'approprier le cadre, c'est-à-dire principalement le système des comptes de l'environnement ?
- Comment l'adapter aux situations nationales ? (introduction de classifications nationales compatibles, d'enjeux environnementaux spécifiques...)
- Comment y intégrer les caractéristiques du système d'information national ? (inventaire des sources, réflexion sur la cohérence du système...)
- Quelle stratégie de collecte développer face à des insuffisances dans le système ? (optimisation des enquêtes existantes, utilisation de coefficients, réflexion sur les charges pour les répondants...)

Pour l'eau, par exemple, cela a signifié s'interroger sur le niveau de détail nécessaire pour les classifications économiques et hydrologiques, sur l'incohérence des sources censées présenter une même donnée (flux d'eau ou qualité de l'eau mesurés par deux partenaires différents), sur la nécessité d'avoir un système central harmonisé...

A un niveau plus détaillé (lors des visites d'assistance technique), les experts des PPM se sont vus confrontés à des problèmes plus liés à la compilation des informations :

- Comment gérer des données manquantes dans une enquête ?
- Comment rédiger des questionnaires exploitables ?
- Comment générer des tableaux de sortie automatiques ?
- Comment estimer des données à l'aide de coefficients ?
- Comment présenter graphiquement les informations ?

Faute d'une réunion finale de projet qui aurait pu permettre qu'un bilan exhaustif soit fait avec les PPM, les publications (voir point 4.4.1) et les premiers comptes pilotes de l'eau présentés au dernier atelier donnent des indications sur les fruits que les efforts ont porté.

On pourra regretter que, au cours de ce programme, tous les domaines environnementaux n'aient pas été couverts : ce sont essentiellement l'eau, l'air et les dépenses environnementales qui ont bénéficié du renforcement des capacités. Mais, encore une fois, les mécanismes acquis avec ces domaines, comme les contrôles de cohérence ou l'analyse, seront aisément étendus aux autres domaines. Les équipes environnementales sont encore restreintes dans les INS et le personnel y est souvent responsable de plusieurs sous-domaines. Le thème de l'eau était particulièrement riche de ce point de vue, puisque les côtés utilisation des ressources naturelles, pollution, dépollution et état de l'environnement peuvent être abordés à la fois à travers ce thème.

4.1.2. Synergies au sein des INS

Au sein des INS, la coopération est naturelle puisque les statistiques de l'environnement, en particulier quand on s'intéresse aux pressions exercées par l'économie ou aux réponses qu'elle apporte, font appel à d'autres domaines statistiques comme :

- l'énergie (calcul des émissions atmosphériques)
- les transports (idem)
- l'agriculture (utilisation et pollution des sols, de l'eau...)
- l'industrie (utilisation des ressources, émissions de polluants dans l'air, dans l'eau...).

Et, dès ses premières phases, le programme MEDSTAT s'est efforcé de montrer l'utilité de la coopération avec les services s'occupant :

- des recensements et enquêtes auprès des ménages (accès aux ressources naturelles, aux infrastructures protégeant l'environnement, production de déchets...)
- des enquêtes auprès des entreprises (utilisation des ressources, émissions de polluants dans l'air, dans l'eau...).
- des enquêtes auprès des services administratifs (gestion des ressources et des pollutions),
- de cartographie et d'information géographique.

Les enquêtes auprès des entreprises ou des ménages sont maintenant utilisées comme sources de données dans l'environnement. Toute amélioration dans un domaine se traduit par une amélioration dans l'autre.

Avec le choix de l'approche par la comptabilité intégrée économie-environnement, des synergies internes supplémentaires ont été d'emblée assurées, puisque les comptables nationaux étaient associés aux événements sur ce thème.

La synergie avec les comptables nationaux

S'il est une synergie remarquable, c'est celle qui s'est opérée avec les comptables nationaux à travers le développement de l'approche comptabilité intégrée économie-environnement. Les comptables nationaux ont non seulement montré un très grand intérêt à l'exercice, mais également une importante capacité d'apprentissage des problématiques environnementales. Ils ont assurément permis une meilleure appropriation de ce thème de travail au sein de l'INS. Toutefois, ils ont eu, par la suite, des difficultés à dégager du temps pour s'y consacrer.

C'est par exemple le cas de la Tunisie où, si la légitimité de l'INS à travailler sur les statistiques de l'environnement n'est pas acquise, celle de développer des comptes de l'environnement n'est pas discutée. Ainsi, l'élaboration de comptes de l'eau est inscrite au programme d'activités du Conseil National de la Statistique, tandis que les activités de collecte de données sur l'environnement n'y figurent toujours pas.

L'étude pilote trans-sectorielle « Eau et tourisme », à laquelle quatre PPM volontaires ont participé, a permis d'initier des échanges entre deux secteurs ayant peu souvent l'occasion de collaborer.

Enfin, la production d'une publication conjointe entre les secteurs de l'environnement, du transport et de l'énergie a permis également d'illustrer concrètement les synergies existant entre ces secteurs. Toutefois, la production de cette publication n'a pas impliqué d'activités directes dans les pays.

En revanche, des efforts particuliers ont été développés pour informer et, le cas échéant, associer les experts nationaux respectifs de ces trois secteurs aux activités présentant un lien, une synergie avec leurs activités. Ainsi, les experts nationaux de l'environnement ont été interpellés à l'occasion de la préparation de l'atelier du secteur transport sur les indicateurs de performance. Les missions de terrain sur les balances énergétiques du secteur de l'énergie ont également été l'occasion d'associer les experts nationaux du secteur de l'environnement en charge de l'élaboration des inventaires de gaz à effet de serre et vice-versa à l'occasion du travail sur l'amélioration des inventaires (cas d'Israël et du Territoire palestinien occupé).

Des bénéfices dans les deux sens

Les échanges avec les autres secteurs ne sont pas uniquement en faveur des statistiques environnementales. Ils sont en réalité à double sens, les statistiques de l'environnement amenant à améliorer les statistiques des autres domaines. On citera par exemple les cas suivants :

- En Tunisie, l'exercice de comptes de l'eau a permis de se rendre compte que des acteurs économiques du secteur avaient été omis dans les comptes économiques.
- Deux modes d'estimation des indicateurs de développement du millénaire relatifs à l'eau (enquêtes ménages et enquêtes industries de l'eau) ont pu être comparés et la qualité de chacun, améliorée.

4.1.3. Collaboration avec le reste du SSN

Nous avons vu que les synergies avec d'autres partenaires du système statistique national (SSN) sont incontournables pour l'environnement. Les deux premières phases de MEDSTAT avaient déjà permis de jeter les bases d'une coopération durable entre les partenaires du SSN. Tant lors des ateliers que des missions d'assistance technique, on a pu constater que, dans la plupart des pays, les habitudes de réunions et autres formes de consultations perduraient : par exemple, dans le Territoire palestinien occupé, à l'initiative de l'INS, un groupe pour la constitution d'une base de métadonnées avait été instauré.

Pour les comptes de l'eau, cela s'est traduit, dans les PPM, lors des missions d'assistance technique, par de nombreux groupes de travail ou réunions avec des partenaires tels que :

- les ministères de l'environnement,
- les agences nationales de protection de l'environnement,
- les ministères de l'agriculture, de la santé, etc.,
- les organismes en charge de la gestion des ressources en eau, de la distribution d'eau potable, de l'assainissement,
- etc.

Certains de ces partenaires institutionnels de l'INS, lors de l'atelier d'échange d'expériences dans les comptes de l'eau, se sont révélés d'ardents défenseurs des comptes en tant qu'instrument de fédération des parties prenantes et de cohérence des données.

Un effort particulier a été fait pour que les partenaires institutionnels nationaux soient aussi représentés aux formations et événements régionaux :

- les ministères ou agences de l'environnement ont été invités aux réunions de la Task Force et à certaines visites d'étude,
- les agences ou départements spécialisés sur l'eau ont été invités aux ateliers et visites d'études relatifs à ce thème.

À la fin du programme, on enregistre que les réseaux, formels ou informels, selon les pays, qui s'étaient laborieusement formés lors des phases précédentes, continuent de vivre. Les réseaux formels ont toutefois plus de chance de durée.

Un exemple de renforcement interinstitutionnel encore fragile : le cas de la Syrie

Le support continu de MEDSTAT en Syrie a permis de créer, puis de renforcer la relation entre l'INS et le Ministère de l'Environnement, permettant une bonne complémentarité entre les deux institutions, à la fois dans l'identification des axes prioritaires de travail et dans leur déclinaison opérationnelle. La participation conjointe des deux institutions à la majorité des activités de renforcement de capacité leur a permis de développer un langage et une culture communs pour l'élaboration des statistiques de l'environnement.

Mais la mise en place de cette étroite collaboration entre l'INS et le Ministère de l'Environnement est un processus lent et fragile. Cette fragilité est d'autant plus accentuée que la collaboration est basée sur des relations personnelles, le changement de personnel (mutation dans un autre service, nouvelles responsabilités, etc.) compromettant grandement la pérennité de la collaboration. C'est, hélas, ce qui s'est passé. Un changement du contact de l'INS dans le Ministère de l'Environnement a retardé le suivi et la valorisation adéquate du travail entamé sur les statistiques des déchets et ce malgré un bon niveau de compétence technique au sein de l'INS.

4.2. Harmonisation des données avec les standards européens et internationaux

A la fin de MED-Env 2, le constat était le suivant :

- Les standards et normes auxquels les PPM avaient été formés étaient ceux des Questionnaires Jointes Eurostat/ OCDE, mais les statistiques produites étaient loin de s'y conformer, en particulier dans les domaines de l'eau et des déchets.
- Des différences de concepts pouvaient en effet être enregistrées lorsque des données pré-existaient dans une autre source que l'INS et que l'INS n'était pas en mesure d'opérer des changements, pour une raison ou pour une autre (poids institutionnel, financement manquant, validité des concepts appliqués dans le contexte national, etc.).
- Si on notait des divergences de concepts, la qualité des données fournies était difficilement contrôlable dans le détail, mais de nombreux allers et retours étaient nécessaires pour obtenir des ensembles cohérents.
- Dans le cas de certaines statistiques, comme celles des déchets, le problème n'était souvent ni dans les concepts, ni dans la qualité, car, dans beaucoup de pays, aucune donnée n'existait. Le problème résidait plutôt dans le coût du système d'information à mettre en place : tant que le thème n'était pas retenu dans les priorités environnementales nationales, le financement durable du système d'information afférent n'était pas accordé.

Le Projet MEDSTAT II a adopté une vision assez différente en privilégiant les priorités des PPM. Ainsi que déjà souligné, les statistiques de l'environnement ne sont pas encore totalement harmonisées au niveau européen. Au niveau européen, la réponse aux Questionnaires Jointes Eurostat/ OCDE n'est pas obligatoire. Une deuxième collecte de données se base sur des Directives européennes dont les objectifs ne conviennent pas nécessairement aux PPM.

Il était donc difficile de proposer aux pays partenaires des cadres proprement européens. Pour certains domaines, il apparaissait plus approprié d'utiliser plutôt les standards développés pour l'application des protocoles internationaux (ex : Kyoto pour les gaz à effet de serre, Montréal pour les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Bâle pour le transport transfrontalier de déchets dangereux, etc.) que la plupart des PPM ont signé et auxquels les pays de l'UE se conforment également.

Sur le plan de la comptabilité intégrée économie-environnement, les activités de MEDSTAT se sont appuyées sur :

- les manuels du SEEA 2003 et du SEEA-Water⁷ de l'UNSD,
- le SERIEE (Système européen pour le rassemblement d'informations économiques sur l'environnement) et ses applications pour les comptes de dépenses de protection de l'environnement,

Le guide méthodologique d'Eurostat pour les comptes de flux de matières (MFA) a également été présenté aux participants de l'atelier d'initiation aux comptes de l'environnement.

⁷ System of Environmental-Economic Accounting for Water

A la fin de MEDSTAT II, trois domaines devraient enregistrer une amélioration de la conformité des statistiques produites aux standards internationaux :

- les statistiques de l'eau : l'introduction des comptes de l'eau a été l'occasion de réunir ensemble toutes les parties prenantes et de leur faire comprendre qu'ils n'utilisent pas les mêmes concepts, ou des concepts différents des concepts recommandés. Un long travail d'harmonisation s'est engagé en Tunisie, en Egypte, en Israël et en Jordanie.
- les statistiques des déchets : le Maroc, après sa visite d'études en Turquie, devrait adopter un système proche du système européen. La nomenclature européenne des déchets a également été communiquée à la Syrie.
- les statistiques de l'air : les statistiques de l'air avaient fait l'objet d'un intérêt et d'un appui ciblé lors de la phase précédente de MEDSTAT, permettant à la plupart des pays partenaires la publication d'un inventaire plus ou moins complet des gaz à effet de serre. Faisant suite à ces premiers travaux, plusieurs pays ont souhaité mettre à jour et compléter leur inventaire, et notamment prendre en compte et intégrer les dernières recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Seuls deux pays (Israël et le Territoire palestinien occupé) ont effectivement bénéficié d'un support sur ce thème au cours de MEDSTAT II, ce qui n'a pas empêché les autres pays de continuer à travailler ce domaine et, notamment, d'intégrer les améliorations issues du travail sur les balances énergétiques réalisé dans le cadre du secteur de l'énergie.

On notera aussi que, dans le Territoire palestinien occupé, pour l'ensemble des thèmes environnementaux, l'Unité des statistiques de l'environnement a entrepris la constitution d'une base de métadonnées avec tous ses partenaires. Cette constitution est bien sûr l'occasion de sensibiliser les partenaires de l'INS aux questions de comparabilité et de cohérence.

Et réciproquement : les apports du projet pour la coordination internationale

Le développement des comptes de l'eau avec les pays partenaires a donné lieu à une intense coordination non seulement avec Eurostat, la DG Environnement mais également avec l'UNSD, l'UN-ESCWA, l'UNESCO-IHE, le SEMIDE, la FAO (Food and Agriculture Organisation) afin d'intégrer dans les documents méthodologiques internationaux en construction (SEEA-W, Recommandations Internationales sur les statistiques de l'eau) des éléments issus des tests en grandeur nature en cours dans les pays et de proposer des adaptations pour la région méditerranéenne.

La mise en place des différents ateliers de formation a donné lieu au développement d'un important matériel pédagogique (y compris leur traduction en langue française et arabe), réajusté, réadapté à l'issue de chaque atelier, afin de répondre au plus près à la situation particulière des pays méditerranéens.

Les recommandations, suggestions, remarques formulés par les pays partenaires ont aussi été partagées avec les experts de ces institutions (et plus particulièrement l'UNSD) afin de participer à l'amélioration des documents et manuels méthodologiques existants.

4.3. Constitution de bases de données et échanges avec Eurostat

Au cours des phases précédentes de MEDSTAT, pour le secteur Environnement, en l'absence d'assistance à la mise en place d'un système central, la transmission de données à Eurostat se faisait de la façon suivante. Une base de données trilingue ad hoc (ECHEMS) avait été développée en Microsoft Access™ par Plan Bleu et installée dans chacun des PPM. Les PPM transmettaient à Plan Bleu une copie de leur base nationale. Plan Bleu, à son tour, après validation, transmettait l'ensemble des données régionales à Eurostat.

Au niveau des PPM, toutefois, la base de données était plus ou moins bien intégrée au travail courant local : dans certains pays (Egypte, Maroc, Territoire palestinien occupé, Tunisie), ECHEMS était la base de données de référence pour les données environnementales nationales. Dans d'autres pays, elle ne servait que pour l'échange avec Plan Bleu et Eurostat.

Au redémarrage des activités multisectorielles de MEDSTAT, avec la mise en place progressive du système d'information centralisé de MEDSTAT II (SAM/MIS), la question de la place d'ECHEMS dans le système est apparue. A la demande des PPM, une activité spécifique a

été développée dans le cadre du programme « système d'information » de MEDSTAT II pour pouvoir intégrer ECHEMS à SAM/MIS et permettre ainsi une plus grande autonomie des pays vis-à-vis de la gestion de leurs données environnementales.

Les statisticiens de l'environnement ont d'abord suivi un séminaire de formation à l'utilisation de SAM/MIS, organisé par le Lot 1. Puis, les pays qui utilisaient ECHEMS pour leurs propres besoins ont bénéficié d'une mission d'assistance technique du secteur « système d'information » pour les aider à évaluer leur besoin en terme de gestion de données et, le cas échéant, permettre le transfert automatique des données d'ECHEMS à SAM/MIS pour une gestion centralisée des données.

Dans ces pays, la collaboration entre les services informatiques centraux des INS et les services en charge des statistiques de l'environnement a été renforcée afin que la prise en charge du transfert soit mieux partagée et que l'appropriation du système SAM/MIS soit complète et durable.

Sur ce point des bases de données échangées avec Eurostat, il nous faut également aborder la question du contenu de la base. En effet, lors des phases MEDSTAT I et MED-Env- 2, la liste des données à transmettre à Eurostat était basée sur le Questionnaire Joint OCDE/Eurostat sur l'Etat de l'environnement. Elaboré sur la base des besoins et capacités de pays européens, le questionnaire avait été légèrement adapté au contexte méditerranéen, mais sans réduction de son contenu. Ainsi, la base ECHEMS comprenait environ 4 500 variables regroupées en 17 domaines. La couverture de ce questionnaire étant extrêmement large, le taux de remplissage est resté très modeste et ciblé sur les thèmes et variables présentant en premier lieu un intérêt national. Les capacités des pays, en cours de construction, ne permettaient pas, de toute façon, de couvrir l'ensemble des thèmes couverts par la base de données. Néanmoins, le Questionnaire Joint a représenté (et continue de représenter) un outil efficace pour cadrer la production et la collecte de données sur l'environnement, en proposant des bases méthodologiques pour l'harmonisation de la production. Un effort important avait été également développé pour rendre ce questionnaire le plus accessible possible aux pays partenaires, notamment en proposant une version arabe du questionnaire et de la base ECHEMS.

Un des premiers travaux de MEDSTAT II a donc été d'adapter cette liste de données et de la réduire. Sur la base des besoins nationaux et régionaux⁸, avec indication de leurs degrés de priorité, et d'une analyse des capacités de production des pays, la liste de variables a été drastiquement réduite à un peu plus de 200 variables. Elles concernent les thèmes : émissions atmosphériques, pollution locale, ressources en eau, eaux usées, déchets, utilisation des sols et forêts.

La rationalisation des échanges de données

Afin de minimiser la charge de travail des pays partenaires pour la transmission des données sur l'environnement, il a été proposé, dans la mesure du possible, d'utiliser les données disponibles par ailleurs (cas par exemple des données FAO sur la forêt) ou de moduler la fréquence de collecte. Ainsi, pour le thème utilisation des sols, il a été proposé de ne collecter ces données que tous les 2 ans seulement. Pour les informations sur les polluants, en particulier atmosphériques, liés au niveau aussi bien qu'à la structure de l'économie, une fréquence de collecte annuelle, voire biannuelle a été proposée afin de refléter les variations saisonnières (comme les pics d'ozone en été, en partie dus à la fréquentation touristique).

Il a également été proposé de coordonner la collecte de données avec les autres organismes internationaux en mettant en place des collectes de données en commun sur la région. Ainsi, une coordination étroite a été mise en place avec le Service Statistique des Nations Unies et l'UN-ESCWA en ce qui concerne les thèmes de l'eau et des déchets. Cette coordination a porté à la fois sur l'élaboration de la liste de variables afin d'assurer le maximum de cohésion avec les questionnaires de ces institutions, et sur la collecte elle-même (non-duplication des demandes de données, échange des questionnaires, appui aux pays dans le cadre du processus de validation).

⁸ Avec notamment la prise en compte des objectifs et indicateurs de suivi de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable, adoptée par la quatorzième réunion de Parties Contractantes à la Convention de Barcelone (Portoroz, novembre 2005) et la prise en compte de la feuille de route de l'initiative euro-méditerranéenne Horizon 2020.

La liste révisée des données à communiquer à Eurostat figure en annexe 3. Sur la base de cette nouvelle liste, l'expert long terme pour l'environnement a élaboré des tests de contrôle et validation sur les données transmises, qui ont ensuite été traduits informatiquement par l'expert en système d'information du Lot 2.

L'ensemble du système de transmission à Eurostat est maintenant opérationnel pour le secteur de l'environnement. Les résultats dans le cadre de la troisième collecte montrent toutefois que tous les pays ne maîtrisent pas encore le système de transmission automatique mis en place avec SAM/MIS.

4.4. Visibilité des activités, des résultats et des données produites

4.4.1. Diffusion de données

Publications d'Eurostat

Une sélection des données ainsi échangées avec Eurostat est maintenant régulièrement publiée (Editions 2006, 2007 et 2009) dans les chapitres « Environnement » des bulletins *Statistiques euro-méditerranéennes*. Il s'agit des données :

1. émissions de gaz à effet de serre,
2. production de déchets et installations de traitement,
3. composition des déchets municipaux,
4. prélèvements d'eau,
5. taux de raccordement des populations à un réseau d'eau public et à un système de traitement des eaux usées,
6. superficie forestière incendiée par an,
7. part des terres agricoles irriguées.

Des thèmes particuliers ont été développés dans deux *Statistiques en bref/ Série environnement et énergie*

La Méditerranée à l'horizon 2020 (n° 15/2006 – novembre 2006)

La région méditerranéenne, un haut lieu de biodiversité (n°12/2008 – janvier 2008)

Deux études pilotes ont été publiées dans la série *Eurostat « Methodologies and Working Papers »*.

MEDSTAT II - Etude Pilote « Eau et Tourisme », 2009

MEDSTAT II – Research study - Public environmental expenditures in Jordan, 2009

Les données croisées des secteurs environnement, transport et énergie ont également donné lieu à la production d'une publication commune à ces trois secteurs.

Une publication liée aux besoins politiques

Le *Statistiques en Bref « Horizon 2020 »* a été préparé afin d'être diffusé à la Conférence Ministérielle EuroMed Environnement de Décembre 2006 au Caire, à l'occasion de laquelle l'outil de suivi de l'initiative a été discuté.

En parallèle à la préparation de cette publication, un inventaire détaillé des variables disponibles pouvant être utiles dans le cadre de l'initiative Horizon 2020 a été réalisé et intégré à la Communication « MERM-MED » (Mediterranean Environment Reporting Mechanism, Reporting on progress with the Horizon 2020 initiative) de l'Agence Européenne pour l'Environnement (janvier 2007).

Il est à noter que le *Statistiques en bref* sur la biodiversité a suscité beaucoup d'intérêt et a donné lieu à la publication d'un extrait quasi intégral dans la revue de l'Association internationale des Forêts Méditerranéennes.

Ce *Statistiques en bref* a également eu un écho important au Maroc, où il a été repris dans de très nombreux journaux nationaux.

Publications dans les pays partenaires

A la fin de MED-Env 2, le constat avait été fait que des progrès restaient à accomplir dans l'analyse des données. Les PPM avaient encore eu besoin d'une aide substantielle pour la réalisation de leur compendium environnemental.

Au début de MEDSTAT II, un atelier sur la qualité et l'analyse des données environnementales avait été programmé. Ce dernier devait être couplé à un atelier européen sur le même thème. L'atelier européen n'ayant pas eu lieu pendant la période du programme MEDSTAT, l'action a été annulée.

De même, les missions d'assistance technique dédiées à l'analyse des données qui avaient été programmées dans 7 pays à la fin du programme n'ont pas pu avoir lieu. Les raisons en sont multiples : manque de pro-activité de la part des pays, faible capacité d'absorption (les ressources disponibles ne permettant pas de travailler sur plusieurs thèmes à la fois), absence d'atelier régional (qui sert souvent de plateforme de lancement pour l'activité) et enfin arbitrage au sein du projet (compte tenu de la faible motivation des pays, les financements ont été affectés ailleurs). Lors de la deuxième Task Force, les pays étaient apparus très demandeurs de ces missions, mais, lorsqu'il s'est agi de les mettre en place, ils se sont avérés moins enthousiastes, et, par manque de temps ou de ressources, aucun pays n'a concrétisé la demande exprimée en Task Force.

Une durabilité des résultats démontrée par la continuité des publications

Au niveau des pays des rives sud et est de la Méditerranée, on note avec satisfaction que :

- une partie des statistiques auxquelles les précédentes phases de MEDSTAT avaient contribué, continuent à être publiées dans les annuaires statistiques généraux ;
- dans quelques pays (Israël, Jordanie, Territoire palestinien occupé), les enquêtes environnementales, initiées avec l'aide de MEDSTAT, font l'objet de publications spécifiques ;
- la Syrie envisage de publier ses résultats d'enquêtes environnementales auprès des municipalités, des établissements hospitaliers et des ménages ;
- la diffusion des publications régionales au niveau national est l'occasion de valoriser le travail national mais aussi la valeur ajoutée régionale. La sortie des *Statistiques en Bref* peut trouver un écho important auprès des presses nationales (cas du Maroc avec le *Statistiques en Bref* sur la biodiversité)
- deux pays (Maroc et Tunisie) envisagent la publication d'un nouveau compendium spécial sur l'environnement. En Tunisie, la publication sera assurée sur le budget national, le Maroc est à la recherche d'un financement.
- On observe également que la collecte de données pour les *Statistiques euro-méditerranéennes* est souvent l'occasion pour les PPM de mettre à jour la partie « environnement » de leurs sites Web.

4.4.2. Visibilité internationale des activités

La visibilité du projet a été assurée par les publications qui en sont la résultante (voir ci-dessus), mais aussi par une présence particulièrement importante aux ateliers régionaux ou internationaux communs, aux réunions et forums internationaux sur le thème et des échanges étroits et continus avec les autres organismes/initiatives internationales agissant dans la région.

Présentations internationales faites par l'expert long terme de MEDSTAT :

- aux ateliers annuels du projet Clearing House du SMAP (octobre 2006, décembre 2007),
- à la réunion du Groupe d'experts de l'ESCWA sur la production des statistiques sur les ressources naturelles et l'environnement consacrée aux comptes de l'eau (Le Caire, 5 au 7 Juin 2007) ;
- à la réunion du sous-groupe « Monitoring » de l'Initiative Horizon 2020 de dépollution de la mer Méditerranée (octobre 2008),
- et enfin au 5^{ème} Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Istanbul du 16 au 22 mars 2009. L'expert MEDSTAT y était accompagné d'un représentant des PPM, élu par ses pairs lors de l'atelier d'échanges d'expérience sur la construction des comptes de l'eau qui a lui-même présenté l'état d'avancement des comptes de l'eau dans son pays, la Jordanie. On rappellera que cet événement a accueilli plus de 33 000 visiteurs de 192 pays du monde.

Cette présence a participé du plaidoyer pour la statistique, encore faible pour le domaine de l'environnement.

Suite aux ateliers, les experts de l'UE et des PPM ont pu également apporter une contribution écrite à la réunion de développement du manuel de l'UNSD « Recommandations internationales sur les statistiques de l'eau » (New York, 4 au 6 novembre 2008) et ont transmis à l'UNSD des recommandations pour l'amendement du SEEA-Water.

Des groupes de travail et des événements nationaux ont été organisés avec des représentants locaux du projet européen SMAP (Programme d'action des priorités environnementales à court et moyen terme) permettant le développement et la consolidation des synergies entre le monde de la statistique et celui des praticiens de l'environnement. A travers l'expert long terme du programme, les échanges avec le PAM (auquel l'UE est partie prenante) ont été continus.

L'AEE a marqué de nombreux événements MEDSTAT II par sa présence active :

- la première réunion de la Task Force Environnement (Copenhague, 14 et 15 juin 2007) où elle était hôte,
- l'atelier d'initiation au système de comptabilité intégrée économie-environnement (Luxembourg, 5 au 9 février 2007),
- l'atelier d'échanges d'expérience sur la construction des comptes de l'eau (Vienne, 3 au 5 mars 2009),
- la visite d'études sur les comptes de l'utilisation des sols et de la forêt (Barcelone, 24 au 26 juin 2009).

D'excellents partenariats externes se sont développés avec l'UNSD et l'ESCWA. Des activités communes ont même été réalisées :

- élaboration de la session de formation sur les comptes de l'eau (présentation des concepts, exercices pratiques, exemples) et adaptation du matériel pédagogique au fur et à mesure des sessions (y compris une session UN-ESCWA pour les pays du Golf). Le matériel de formation a ainsi pu être développé dans les trois langues (anglais, français et arabe) et être diffusé largement (site de MEDSTAT, site de l'UN-ESCWA, site de l'UNSD).
- suivi continu des pays, diffusion des progrès à chaque partenaire
- atelier en arabe pour la formation au système des comptes de l'eau (Amman, du 10 au 13 mars 2008) où les pays membres de l'ESCWA qui n'étaient pas couverts par MEDSTAT étaient aussi invités. (L'ESCWA consacre une page de son site Web à cet événement.)
- mission conjointe d'assistance technique en Egypte (23 au 27 novembre 2008).

Enfin, le SEMIDE (Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau) a récemment entrepris d'utiliser le travail initié sur les comptes de l'eau pour structurer le système d'information sur l'eau dans deux pays pilotes de la région (Tunisie et Liban).

4.5. Satisfaction des utilisateurs

Les besoins des utilisateurs de l'UE, des organisations régionales et internationales avaient fait l'objet d'un inventaire confié à un expert court terme en début du projet. C'est cet inventaire qui avait décidé de la priorité accordée au thème de l'eau dans la programmation des activités :

- La gestion de l'eau et la désertification font partie des 5 priorités fixées par le SMAP.
- L'UE a pris une initiative en faveur de l'eau (EUWI) au Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg en 2002, réaffirmé lors du sommet EUROMED de Jordanie en décembre 2008 avec l'élaboration d'une stratégie méditerranéenne de l'eau.

Par la suite, les besoins ont paru d'autant mieux ciblés qu'ils ont en fait anticipé les besoins émis lors la conférence ministérielle sur la stratégie pour l'eau en Méditerranée qui s'est tenue en Jordanie, sur les bords de la Mer Morte le 22 décembre 2008. La stratégie devra en effet comporter des objectifs chiffrés en matière de 1- préservation de la qualité des eaux, et 2- réduction des pressions sur les ressources en eau.

Par ailleurs, l'implication de l'UE dans les programmes méditerranéens PAM (Plan d'Action pour la Méditerranée) et METAP (Programme d'assistance technique pour l'environnement méditerranéen de la Banque Mondiale) demandait qu'un accent particulier soit mis sur les liens entre économie et environnement. C'est tout à fait l'option prise par MEDSTAT à travers la mise en place des comptes de l'environnement : des comptes d'emplois-ressources pour l'eau sont maintenant disponibles dans les PPM ou vont l'être prochainement. Un compte d'émission devrait être produit par la Tunisie. Du côté des dépenses environnementales, les éléments immédiatement disponibles ont été rassemblés, des enquêtes se préparent pour collecter les autres.

Une préoccupation plus particulière de l'AEE sur la qualité

Dans son rapport *Priority issues in the Mediterranean environment*, en 2006 l'AEE avait signalé que les rapports des PPM comportaient des données divergentes et que la disponibilité des données était très variable d'un pays à l'autre : les dialogues interinstitutionnels approfondis, en particulier sur le thème de l'eau, et la restriction du champ de données aux données essentielles participent précisément à la résolution des difficultés rencontrées.

Nous avons vu que des parties prenantes internationales majeures intervenant dans la région, avaient été largement associées aux opérations réalisées par MEDSTAT II (PAM, METAP, UNESCO, UN-ESCWA). Elles ont à chaque fois exprimé leur appréciation des progrès réalisés.

Les variables intéressant les Nations Unies, que ce soit pour leur programme spécifique pour l'environnement (PNUE) ou pour d'autres organisations dont l'objet dépend étroitement de l'environnement (comme l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ou la FAO pour l'agriculture), sont demandées aux pays à travers les questionnaires de l'UNSD sur l'eau, les déchets, l'air et les sols. Lors de la sélection des variables à transmettre à Eurostat, attention a été prêtée à conserver les variables de ces questionnaires.

De façon générale, les besoins des utilisateurs nationaux des PPM avaient fait l'objet d'un questionnaire à la fin de MED-Env 2. Toutefois, ce questionnaire montrait une grande hétérogénéité, qui pouvait aussi refléter le faible positionnement de l'INS dans le système national d'information sur l'environnement. Il avait été proposé de les aider dans leur dialogue avec les utilisateurs. A cette fin, il avait été proposé, lors de la 2^{ème} réunion de la Task Force de les aider à organiser un événement national pour favoriser ce dialogue et faire comprendre aux potentiels utilisateurs l'importance de statistiques de bonne qualité. Malheureusement, aucune demande de mise en œuvre concrète de la part des PPM n'a été enregistrée par la suite.

C'est un point négatif, mais, parmi les points positifs, on remarquera que, comme indiqué plus haut, une partie des statistiques que MEDSTAT avait initiées (au moins au niveau de l'INS) continuent à être publiées dans les annuaires statistiques généraux et que les PPM les plus avancés en matière de statistiques de l'environnement, ont maintenant d'autres publications environnementales nationales (comme les publications sur *l'Etat de l'Environnement en Egypte*, Israël ou Tunisie) qui contribuent à l'information des utilisateurs et entretiennent la demande.

5. Les perspectives pour l'après-Medstat

5.1. Les leçons à tirer de MEDSTAT II

L'approche régionale

- Il est extrêmement difficile de faire avancer tous les pays au même rythme. Cela tient à des tas de raisons : l'environnement n'a pas le même niveau de priorité dans tous les pays, la motivation et le soutien des supérieurs hiérarchiques, et des autorités en général, n'est donc pas similaire, les habitudes de travail telles que le degré de formalisation des réunions et contacts ou le rythme et durée des journées de travail, sont différentes, etc.
- Cependant, comme souligné par l'ESCWA sur son site web, à propos de l'atelier de formation réalisé en commun avec MEDSTAT, cela n'altère en rien l'intérêt des synergies régionales, de l'optimisation des coûts et de la formation de réseaux régionaux.
- L'information sur la situation des pays voisins et le partage d'expérience a été un élément très apprécié des activités de MEDSTAT II. Par exemple, l'INS de Syrie, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Environnement de ce pays, a souhaité lancer en 2007 une activité de collecte de données sur les déchets s'appuyant sur l'expérience de l'Institut Statistique de Jordanie (DOS) et du Bureau Palestinien des Statistiques (PCBS). Les questionnaires de ces deux pays ont fait l'objet d'une analyse détaillée par un groupe de travail national afin d'être adaptés et ajustés au contexte et moyens syriens. Une mission d'assistance technique a par ailleurs permis d'affiner l'approche développée. Un échange bilatéral (visite d'étude ou mission) avec le DOS ou le PCBS aurait pu utilement compléter ce dispositif.
- Toutefois, les réseaux régionaux n'ont pas pu être formalisés, comme en témoigne l'échec des forum et « cook book » qui avaient été proposés dans le programme de départ, afin d'organiser les échanges entre experts des PPM entre eux et avec leurs homologues de l'UE.

La programmation et la mise en œuvre des activités

- D'un point de vue opérationnel, l'établissement de feuilles de route par pays s'est révélé un processus long dont, a posteriori, l'intérêt n'a pas été évident pour le suivi des activités dans le secteur. En effet, par sa continuité dans le temps, le secteur environnement n'avait pas besoin d'une si longue période d'identification des besoins et des actions à tenir.
- Ainsi qu'expliqué au point 2.3, par rapport au programme initialement prévu, quelques objectifs ou activités ont été abandonnés lors de la révision à mi-parcours faite à l'occasion de la deuxième Task Force du secteur. En outre, par rapport au programme révisé, certaines activités prévues n'ont pas pu être organisées. Les raisons tiennent quelquefois à la difficulté d'identifier un partenaire européen suffisamment adéquat sur lequel s'appuyer pour un transfert de connaissance le plus efficace possible (cas par exemple des thèmes « environnement marin » et « désertification ») ou à des problèmes de concordance de dates. Ainsi, au début de MEDSTAT II, un atelier sur la qualité et l'analyse des données environnementales avait été programmé. Ce dernier devait être couplé à un atelier européen sur le même thème. L'atelier européen n'ayant pas eu lieu pendant le projet, l'action a été annulée.
- Mais les raisons de non organisation de certaines des actions prévues tiennent aussi au manque de pro-activité des PPM dans l'organisation des activités, en particulier des missions d'assistance technique (18 sur les 34 prévues ont finalement été réalisées) et à la trop grande ampleur des programmes définis au départ. En effet, à l'issue de la seconde réunion de la Task Force, face à des demandes d'assistance technique croissantes, il avait été expliqué aux PPM que toutes les demandes ne pourraient être satisfaites et qu'il leur faudrait les justifier en préparant des termes de référence précis.

La gestion du programme

- La séparation de la gestion technique et logistique des événements, en diffusant les responsabilités, n'a sans doute pas optimisé la réalisation sur le terrain : tant les experts des PPM que les experts court terme ou les intervenants dans les ateliers et les visites d'études ont été troublés par le nombre important d'interlocuteurs dans le programme.
- L'aspect « consortium » du consultant n'a guère été visible. Au contraire, au début du programme, la continuité de l'expertise fournie par Plan Bleu a créé la confusion.

- La mise en place de l'outil informatique d'échange de données avec Eurostat a nécessité de longues réunions pour lesquelles les experts des statistiques sectorielles n'avaient pas nécessairement la compétence requise. Sont visées ici notamment les réunions de conception de l'outil.

Les participants des pays partenaires

- Il a quelquefois été difficile de faire venir les participants les plus qualifiés aux événements organisés dans le cadre du projet pour diverses raisons : visa refusé, participants imposés par les autorités, volonté de privilégier l'INS par rapport aux autres acteurs au niveau local, etc.
- Le rythme de rotation du personnel dans les administrations des PPM a aussi influé sur la continuité des activités. S'ajoutant au fait qu'il n'y a pas eu d'effort systématique pour diffuser l'information et les outils fournis lors des événements régionaux, cette forte rotation a obligé à répéter partiellement, lors des missions d'assistance technique, des formations déjà dispensées au niveau régional.
- Des problèmes de langue ont été notés avec certains pays (surtout Egypte et Syrie : dès qu'on aborde des sujets très techniques, les connaissances linguistiques des uns et des autres trouvent vite leurs limites.
- L'expert long terme de Plan Bleu, qui avait participé à MED-Env 2, a noté que le niveau des participants avait été relevé par le fait que les utilisateurs (ministère ou agence de l'environnement) ou les comptables nationaux avaient été invités aux événements de MEDSTAT II.
- Un certain plaidoyer pour les statistiques s'est trouvé relayé par la participation des utilisateurs aux actions organisées. Ainsi on note avec satisfaction que le message méditerranéen pour le 5^{ème} Forum mondial de l'eau comporte un passage relatif aux statistiques : « *Des données fiables et comparables avec une évaluation (utilisant des indicateurs appropriés) ainsi que la libre circulation de l'information et un partage des données sont importants pour soutenir de solides politiques et apporter des solutions des problèmes d'eau qui dépassent souvent les moyens d'un seul pays. Il est nécessaire de partager les bonnes pratiques à l'aide d'initiatives régionales impliquant la participation des autorités et des parties prenantes.* »

Le rôle de l'INS dans les statistiques de l'environnement

- Toutefois, pour les statistiques de l'environnement, la difficulté majeure est demeurée liée à l'objet même du secteur : l'environnement n'est pas une priorité des INS. Il fait appel à des compétences qui sont difficiles à mobiliser, tant par leur technicité que par leur variété et nombre. Le point d'entrée du projet dans les PPM était l'INS et d'importants efforts ont été dirigés à organiser une collaboration effective avec les nombreux autres intervenants du secteur. Ces efforts n'ont pas toujours été récompensés.
- L'approche « comptes » a grandement favorisé l'intégration des données et les collaborations, au sein de l'INS et avec les autres producteurs du SSN. Elle mérite maintenant d'être plus largement diffusée pour obtenir une plus grande adhésion des partenaires. Ils y reconnaissent une utilité commune et y acceptent une symbiose qu'ils acceptaient difficilement auparavant.
- Du côté de l'UE, il y a aussi de nombreux intervenants (AEE, Eurostat, Centre Commun de Recherche, pour ne citer que les plus importants en matière de statistiques) dont les rôles ont également besoin d'être clarifiés.

5.2. L'évolution récente du contexte

On notera quatre événements récents principaux qui peuvent influencer sur la suite du programme MEDSTAT dans le domaine de l'environnement.

1. L'élaboration, à partir de 2004, de la politique européenne de voisinage : s'appliquant à tous les voisins immédiats – terrestres ou maritimes – de l'UE (sauf les pays candidats ou potentiellement candidats), cette nouvelle politique va renforcer le partenariat euro-méditerranéen, dont elle continuera d'utiliser l'ensemble des institutions et mécanismes.

Le document de stratégie régionale 2007-2013, qui établit la programmation de l'enveloppe régionale méditerranéenne de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) pour la région méditerranéenne, organise le contenu du programme de travail quinquennal en trois objectifs prioritaires à réaliser au niveau régional. L'un d'eux est « la mise en place

d'un espace économique commun durable, axé sur la libéralisation des échanges, l'intégration commerciale régionale, les réseaux d'infrastructures et la protection de l'environnement ». L'importance des statistiques environnementales se voit donc confirmée.

En 2005, la DG Environnement de la Commission Européenne, l'AEE, le CCR et Eurostat, 2. rassemblés dans le « groupe des quatre », se sont accordés sur une répartition des rôles dans l'élaboration et la diffusion des données sur l'environnement. Ils ont établis à cet effet des Centres de données sur l'environnement. La coopération avec l'AEE, déjà forte dans MEDSTAT II, devrait s'intensifier et s'élargir au CCR, Eurostat gardant plus particulièrement les aspects des liens entre l'économique, le social et l'environnemental (et donc les comptes de l'environnement).

L'initiative « Horizon 2020 » de dépollution de la Méditerranée, lancée en 2006, requiert l'é-3. laboration d'un tableau de bord d'indicateurs pour mesurer les progrès en terme de dépollution. A cette occasion, la coopération entre l'AEE, Eurostat et le PAM (et surtout le programme MEDPOL, programme de contrôle de la pollution en Méditerranée) devrait créer un nouveau dynamisme régional et permettre d'amener plus de cohérence.

Cependant, la mesure des progrès n'est pas suffisante. L'analyse de leurs causes et de leurs effets doit venir appuyer le choix des politiques. Les liens entre données socio-économiques et environnementales devront être préservés.

Enfin, l'Union pour la Méditerranée, fondée en 2008 par 43 pays de l'UE et de la Méditer-4. ranée à l'initiative du président de la République française dans le cadre de la présidence française de l'UE, s'est fixée des buts principaux d'ordre énergétique et environnemental : l'eau, l'énergie (en particulier l'énergie solaire), l'environnement (dépollution de la Méditerranée), l'autoroute de la mer, sont au cœur de ce projet. Le processus de Barcelone devrait s'en trouver relancé dans ces domaines.

5.3. Pour conclure

Il nous semble que les conclusions majeures à tirer de l'exercice MEDSTAT II dans le secteur de l'environnement peuvent finalement se résumer à deux idées principales :

- Le souci de la durabilité des actions est peut-être plus particulièrement fort quand on se préoccupe de l'environnement : il s'est traduit dans MEDSTAT II par une volonté de développer la demande de statistiques environnementales en intéressant les utilisateurs. Sans demande, les statistiques environnementales dans les pays partenaires, sont vouées à une fin certaine. Cet intéressement a pris deux formes. La première est celle de la thématique principale retenue, à savoir les comptes de l'environnement qui permettent une analyse cohérente de la contribution de notre environnement à notre économie et des impacts de nos choix économiques sur l'environnement. La deuxième est la participation des utilisateurs (ministères ou agences de l'environnement, directions générales de l'eau, etc.) à de nombreuses activités du programme.
- La dispersion des producteurs en matière d'informations statistiques sur l'environnement est un phénomène qu'on retrouve aussi bien au niveau national, en Europe comme dans les pays méditerranéens, qu'au niveau européen ou mondial. La mobilisation de tous les acteurs et l'organisation de leur travail ensemble sont extrêmement complexes et MEDSTAT II a fait de son mieux pour gérer cette complexité. Dans certains pays, son ancrage dans les INS est toutefois apparu comme un frein au développement des statistiques environnementales : après dix ans de coopération, l'implication des INS dans le domaine de l'environnement reste encore faible, sauf sur les liens de l'environnement avec la société et l'économie.

Tout futur programme similaire devra être plus souple pour pouvoir mieux impliquer l'ensemble du système d'information statistique, les producteurs comme les utilisateurs, et ce tant dans l'UE que chez ses voisins du Sud.

Annexes

**Annexe 1 : Programme d'activités validé par la Task Force 1
– Copenhague, 14 et 15 Juin 2007**

**Annexe 2 : Programme d'activités révisé par la Task Force 2
– Larnaca, 9 et 10 Avril 2008**

Annexe 3 : Liste des variables à transmettre à l'UE



Annexe 1 : Programme d'activités validé par la Task Force 1 – Copenhague, 14 et 15 Juin 2007

	2007												2008											
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Integrated economic-environment accounts																								
Regional workshop	X																							
Training on Environment protection expenditures accounts											X													
Sub-regional workshop on water accounts																								
Technical assistance (1)																								
Study visit																								
Adaptation of the data collection to national priorities and users needs																								
Revision of the list of variables																								
Consolidation of data production and collection / Adapted transfer of know how																								
Workshop on data quality																								
Training on marine environment statistics (sub-regional)																								
Technical assistance (1)																								
Study visit																								
Pilot exercise (env/tourism) JO, MA, SY, TN																								
Methodological documentation – "Cook-Book"																								
Effective and coordinated national statistical systems for environmental issues																								
Regional workshop																								
Technical assistance (3)																								
Study visit																								

1 Some technical assistance missions will cover Environment accounts as well as consolidation of environmental themes.

3 TA and support in implementation of national workshop/conference with users.

Annexe 1 : Programme d'activités validé par la Task Force 1 – Copenhague, 14 et 15 Juin 2007 (suite)

	2007												2008											
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Project visibility and publication																								
Euro-Mediterranean Bulletin							X							X									X	
SIF																								
Biodiversity					X										5.3.15.a.2									
Air/Climate change																								
Water										5.3.15.a.1 X														
Pollution / Horizon 2020																								
Erosion/desertification (?)																								
Joint regional publication Environment/transport/energy (2)														X (?)										
Other assistance																								
Training on data analysis / Horizontal activity																		X						
Possible support to database management (ECHEMS)	Appropriate support will be given upon request																							
Network of expertise / forum	Implementation will be based on the test carried out by the sector of National Accounts																							
Task Force					X													X						

2 Joint publication to be prepared in synergy with MEDSTAT II energy and transport sector. Issue to be determined in coordination with those two sectors.

Annexe 2 : Programme d'activités révisé par la Task Force 2 – Larnaca, 9 et 10 Avril 2008

programme de travail 2008/2009 pour le secteur de l'environnement
(en vert : réalisé, en orange : réalisé partiellement ou différemment, en rouge : non réalisé)

	2008												2009						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7
Comptes intégrés économie-environnement																			
Cours de formation – Statistiques et comptes de dépenses de protection de l'environnement		X																	
Formation sous-régionale – Comptes de l'eau / SEEAW			X																
Atelier – Expériences de développement de comptes de l'eau													X						
<i>Actions pays : mise en œuvre d'actions en faveur du développement du SEEAW</i>																			
VE en Espagne ou Pays Bas – Comptes de l'eau (DZ, EG, LB, SY, oPt, TN)						X		X											
VE à l'AEE – Utilisation sol et comptes sol et forêt (EG, IL, JO, MA, TN)											X JO		X						
VE en Suède - Dépenses de protection de l'environnement (DZ, IL)															IL DZ				
VE en Italie - Dépenses de protection de l'environnement (JO, LB, oPt, SY, TN, EG)						JO LB SY	oPt				TN EG								
AT – Analyse de potentiels développement de comptes de l'environnement (DZ, EG, JO, oPt, SY)					EG			DZ		oPt			SY JO						
AT – Comptes de l'eau (DZ, EG, MA, oPt, SY, TN)						DZ EG	TN	SY				oPt							
AT - Dépenses de protection de l'environnement (DZ, EG, IL, JO, MA, SY, TN)										SY		TN EG			IL JO			DZ	
Adaptation de la collecte de données aux priorités nationales et aux besoins des utilisateurs																			
Révision de la liste de variables				X															
Consolidation de la production et de la collecte de données / Transfert adapté de savoir-faire																			
Atelier – Qualité et analyse des données environnement											X								
<i>Actions pays : consolidation des activités existantes (réactivation de groupes de travail thématiques, processus d'harmonisation)</i>																			

Annexe 3 : Liste des variables à transmettre à l'UE

Code	ECHEMS	Indicateur	Unité	Echelle
D1 Emissions atmosphériques				
D11 Emissions de gaz à effet de serre (GES)				
D1101	EM1	Emissions totales de GES	Tonne eq CO ₂	Millier
		Emission de GES / secteur de l'énergie	Tonne eq CO ₃	Millier
		Emission de GES / secteur du transport	Tonne eq CO ₄	Millier
		Emission de GES / Processus industriels	Tonne eq CO ₅	Millier
		Emission de GES / secteur des déchets	Tonne eq CO ₆	Millier
D12 Emission de dioxyde de carbone (CO2)				
D1102	EM374	Emissions totales de CO ₂	Tonne	Millier
D1103		Emissions de CO ₂ par tête	Tonne / hab	Unité (x1)
D1201	EM832	1. Energie	Tonne	Millier
D12011	EM342	Industries du secteur de l'énergie	Tonne	Millier
D12012	EM344	Industries manufacturières et Construction	Tonne	Millier
D12013	EM330	Transports	Tonne	Millier
	EM331	Transports routiers	Tonne	Millier
	EM332	Autres modes de transport	Tonne	Millier
D12014	EM834	Autres secteurs (combustion)	Tonne	Millier
	EM835	Autre	Tonne	Millier
D1202	EM355	2. Processus Industriels	Tonne	Millier
D1204	EM365	4. Agriculture	Tonne	Millier
D1206	EM368	6. Déchets	Tonne	Millier
D1207	EM850	Autre	Tonne	Millier
Emissions d'oxyde nitreux (N2O)				
	EM468	Emissions de N2O / Total national des émissions	Tonne	Millier
	EM879	Emissions de N2O / 1. Energie	Tonne	Millier
	EM449	Emissions de N2O / 2. Processus Industriels	Tonne	Millier
	EM459	Emissions de N2O / 4. Agriculture	Tonne	Millier
	EM889	Emissions de N2O / 5. Evolution de l'utilisation du sol et forêts	Tonne	Millier
	EM462	Emissions de N2O / 6. Déchets	Tonne	Millier
	EM892	Emissions de N2O / Autre	Tonne	Millier
Emissions de méthane (CH4)				
	EM421	Emissions de CH4 / Total national des émissions	Tonne	Millier
	EM386	Emissions de CH4 / Emissions fugitives	Tonne	Millier
	EM412	Emissions de CH4 / 4. Agriculture	Tonne	Millier
	EM415	Emissions de CH4 / 6. Déchets	Tonne	Millier
Emissions de composés bromés et chlorés				
	EM858	CFC (Production)	Tonne	Millier
	EM859	CFC (Consommation)	Tonne	Millier
	EM866	Halons (Production)	Tonne	Millier
	EM867	Halons (Consommation)	Tonne	Millier
	EM909	Emissions de HFCs / Total national des émissions	Tonne	Millier
	EM917	Emissions de PFCs / Total national des émissions	Tonne	Millier
	EM925	Emissions de SF6 / Total national des émissions	Tonne	Millier

Code	ECHEMS	Indicateur	Unité	Echelle
Emission de dioxyde de soufre (SO2)				
	EM45	Emissions de SO2 / Total national des émissions	Tonne	Millier
	EM725	Emissions de SO2 / 1. Energie	Tonne	Millier
	EM13	Emissions de SO2 / 1. Industries du secteur de l'énergie	Tonne	Millier
	EM15	Emissions de SO2 / 2. Industries manufacturières et Construction	Tonne	Millier
	EM1	Emissions de SO2 / 3. Transports	Tonne	Millier
	EM2	Emissions de SO2 / 3.1 Transports routiers	Tonne	Millier
	EM26	Emissions de SO2 / 2. Processus Industriels	Tonne	Millier
	EM386	Emissions de SO2 / 6. Déchets	Tonne	Millier
Emissions d'oxydes d'azote (NOx)				
	EM92	Emissions de NOx / Total national des émissions	Tonne	Millier
	EM737	Emissions de NOx / 1. Energie	Tonne	Millier
	EM60	Emissions de NOx / 1. Industries du secteur de l'énergie	Tonne	Millier
	EM62	Emissions de NOx / 2. Industries manufacturières et Construction	Tonne	Millier
	EM48	Emissions de NOx / 3. Transports	Tonne	Millier
	EM49	Emissions de NOx / 3.1 Transports routiers	Tonne	Millier
		Emissions de NOx / 3.2 Transport ferroviaire	Tonne	Millier
	EM740	Emissions de NOx / Autres secteurs	Tonne	Millier
	EM73	Emissions de NOx / 2. Processus Industriels	Tonne	Millier
	EM83	Emissions de NOx / 4. Agriculture	Tonne	Millier
	EM86	Emissions de NOx / 6. Déchets	Tonne	Millier
	EM749	Emissions de NOx / Autres	Tonne	Millier
D13	Pollution locale			
	EM688	Nombre total de véhicules à essence	Nombre	Unité (x1)
	EM695	Nombre total de véhicules à moteur diesel	Nombre	Unité (x1)
	EM702	Nombre total d'autres véhicules	Nombre	Unité (x1)
	EM709	Nombre total de véhicules	Nombre	Unité (x1)
D1301	EM716	Fréquence des pics d'ozone	Nombre / an	Unité (x1)
		Population urbaine exposée à une pollution atmosphérique par les particules	%	Unité (x1)
		Population urbaine exposée à une pollution par l'ozone	%	Unité (x1)
Ressources renouvelables en eau douce				
	WA1	Précipitations	m ³ / an	Million
	WA2	Évapotranspiration réelle	m ³ / an	Million
	WA960	Flux interne	m ³ / an	Million
	WA3	Apport externe d'eaux de surface et d'eaux souterraines	m ³ / an	Million
		Ressources renouvelables en eau douce	m ³ / an	Million
	WA5	Flux sortants d'eaux de surface et d'eaux souterraines	m ³ / an	Million
	WA10	Ressources régulières en eau douce 95 % du temps	m ³ / an	Million

Code	ECHEMS	Indicateur	Unité	Echelle
Comptes de l'eau				
D4003	WA39	Volume brut d'eau douce prélevé	m ³ / an	Million
	WA	Eaux restituées à l'environnement sans avoir été utilisées	m ³ / an	Million
	WA985	Volume net d'eau douce prélevé	m ³ / an	Million
	WA995	Eau dessalée	m ³ / an	Million
	WA998	Eau réutilisée	m ³ / an	Million
	WA1005	Importations d'eau	m ³ / an	Million
	WA	Exportations d'eau	m ³ / an	Million
	WA	Volume total d'eau douce rendue utilisable	m ³ / an	Million
	WA169	Pertes résultant de fuites survenues en cours de transport	m ³ / an	Million
	WA409	Production d'eaux usées	m ³ / an	Million
	WA1020	dont : eaux usées déversées dans des masses d'eau continentales	m ³ / an	Million
	WA1021	dont : eaux usées déversées dans des masses d'eau marines	m ³ / an	Million
Prélèvements en eau douce				
D4003	WA39	Volume brut d'eau douce prélevé	m ³ / an	Million
D4001		Prélèvements d'eau par habitant et par jour	l/hab/day	
	WA40	Volume d'eau prélevé par les services d'alimentation en eau	m ³ / an	Million
		Volume d'eau prélevé directement, par agent ou activité économique :	m ³ / an	Million
	WA50	Ménages	m ³ / an	Million
	WA41	Agriculture, sylviculture et pêche	m ³ / an	Million
	WA44	Industries manufacturières	m ³ / an	Million
	WA47	Industrie électrique	m ³ / an	Million
	WA984	Autres activités ou agents économiques	m ³ / an	Million
	WA13	Volume brut d'eau douce de surface prélevé	m ³ / an	Million
	WA26	Volume brut d'eaux douces souterraines prélevé	m ³ / an	Million
Approvisionnement public				
	WA78	Volume brut d'eau douce fourni par les services d'alimentation en eau	m ³ / an	Million
		Volume net d'eau douce fourni par les services d'alimentation en eau	m ³ / an	Million
	WA1007	aux Ménages	m ³ / an	Million
	WA79	à Agriculture, sylviculture et pêche	m ³ / an	Million
	WA82	aux Industries manufacturières	m ³ / an	Million
	WA93	à Industrie électrique	m ³ / an	Million
	WA1008	à Autres activités ou agents économiques	m ³ / an	Million
D4002	WA1006	Pourcentage de la population alimentée par les services d'approvisionnement public	%	Unité (x1)

Code	ECHEMS	Indicateur	Unité	Echelle
Utilisation de l'eau				
		Volume total d'eau douce utilisé	m ³ / an	Million
		Dont : volume d'eau douce utilisé par agent ou activité économique :	m ³ / an	Million
		Ménages	m ³ / an	Million
		Agriculture, sylviculture et pêche (divisions 01 à 05 de la CITI)	m ³ / an	Million
		dont : irrigation agricole	m ³ / an	Million
		Industries manufacturières (divisions 15 à 37 de la CITI)	m ³ / an	Million
		Industrie électrique (division 40 de la CITI)	m ³ / an	Million
		Autres agents économiques	m ³ / an	Million
Assainissement				
Épuration primaire des eaux usées urbaines				
	WA211	Nombre de stations d'épuration	Nombre	Unité (x1)
		Capacité nominale (volume)	m ³ /day	1 000
	WA212	Capacité nominale (demande biochimique d'oxygène)	kg O ₂ /day	1 000
		Épuration réelle (volume)	m ³ /day	1 000
	WA213	Épuration réelle (demande biochimique d'oxygène)	kg O ₂ /day	1 000
Épuration secondaire-tertiaire des eaux usées urbaines				
		Nombre de stations	Nombre	Unité (x1)
		Capacité nominale (volume)	m ³ /day	1 000
		Capacité nominale (demande biochimique d'oxygène)	kg O ₂ /day	1 000
		Épuration réelle (volume)	m ³ /day	1 000
		Épuration réelle (demande biochimique d'oxygène)	kg O ₂ /day	1 000
	WA331	Épuration indépendante des eaux usées	Nombre	
		Épuration réelle (demande biochimique d'oxygène)	1000 kg O ₂ /jour	
Population raccordée à un réseau d'assainissement et de traitement des eaux usées				
D3001	WA178	Population raccordée à un système de collecte des eaux usées urbaines	%	Unité (x1)
D3002	WA171	Population raccordée à des installations d'épuration des eaux usées urbaines	%	Unité (x1)
D3003	WA174	Population raccordée à des installations d'épuration des eaux usées urbaines avec traitement tertiaire	%	Unité (x1)
D3004	WA179	Population dotée de moyens indépendants d'épuration des eaux usées (fosses septiques par exemple)	%	Unité (x1)
		Population non raccordée à des installations d'épuration des eaux usées	%	Unité (x1)

Code	ECHEMS	Indicateur	Unité	Echelle
Production de déchets par secteurs				
	WS1	Agriculture et sylviculture	Tonne	Millier
		Activités industrielles	Tonne	Millier
	WS3	dont activités extractives	Tonne	Millier
D2201	WS5	dont industries manufacturières	Tonne	Millier
	WS31	dont production d'énergie	Tonne	Millier
	WS35	dont construction	Tonne	Millier
	WS39	Autres activités	Tonne	Millier
D2202	WS41	Déchets municipaux	Tonne	Millier
D2203	WS43	dont déchets ménagers	Tonne	Millier
D2101	WS45	Total des déchets produits	Tonne	Millier
D2102	WS46	dont déchets dangereux	Tonne	Unité (x1)
D2204	WA399	Déchets municipaux par habitants	Tonne/Hab	%
Gestion des déchets municipaux				
D2301	WS197	Déchets municipaux collectés	Tonne	Millier
	WS245	Déchets municipaux importés pour traitement/élimination	Tonne	Millier
	WS246	Déchets municipaux exportés pour traitement/élimination	Tonne	Millier
	WS247	Déchets municipaux à gérer dans le pays	Tonne	Millier
	WS250	dont recyclés	Tonne	Millier
	WS251	dont compostés	Tonne	Millier
		dont incinérés	Tonne	Millier
		dont avec récupération d'énergie	Tonne	Millier
	WS261	dont mis en décharge	Tonne	Millier
	WS263	dont mis en décharge contrôlée	Tonne	Millier
	WS264	autre, veuillez préciser	Tonne	Millier
	WS209	Pourcentage de la population totale desservie par la collecte des déchets municipaux	%	Unité (x1)
		Pourcentage de la population urbaine desservie par la collecte des déchets municipaux	%	Unité (x1)
		Pourcentage de la population rurale desservie par la collecte des déchets municipaux	%	Unité (x1)
D23 Composition des déchets municipaux				
D2303	WS225	Papiers et cartons	%	Unité (x1)
D2304	WS2226	Textiles	%	Unité (x1)
D2305	WS227	Matières plastiques	%	Unité (x1)
D2306	WS228	Verre	%	Unité (x1)
D2307	WS229	Métaux	%	Unité (x1)
D2302	WS230	Matières organiques	%	Unité (x1)
D2308		Autres déchets inorganiques	%	Unité (x1)
Gestion des déchets dangereux				
	WS157	Production de déchets dangereux	Tonne	Millier
	WS158	Déchets importés	Tonne	Millier
	WS159	Déchets exportés	Tonne	Millier
	WS160	Déchets dangereux à gérer dans le pays	Tonne	Millier
	WS164	dont recyclés	Tonne	Millier
		dont incinérés	Tonne	Millier
	WS172	dont mis en décharge	Tonne	Millier
		autre, veuillez préciser	Tonne	Millier

Code	ECHEMS	Indicateur	Unité	Echelle
Installations de traitement des déchets				
		Centre de traitement, nombre	Nombre	Unité (x1)
		Centre de traitement, capacité annuelle	Tonne	Millier
	WS274	Usines d'incinération, nombre	Nombre	Unité (x1)
	WS275	Usines d'incinération, capacité annuelle	Tonne	Millier
	WS276	Usines d'incinération avec récupération d'énergie, nombre	Nombre	Unité (x1)
	WS277	Usines d'incinération avec récupération d'énergie, capacité annuelle	Tonne	Millier
	WS266	Nombre de décharges	Nombre	Unité (x1)
	WS269	Apport annuel des décharges	Tonne	Millier
D2401	WS270	Nombre de décharges contrôlées	Nombre	Unité (x1)
	WS273	Apport annuel de décharges contrôlées	Tonne	Millier
	WS283	Autres installations (à préciser), nombre	Nombre	Unité (x1)
	WS284	Autres installations (à préciser), capacité annuelle	Tonne	Millier
Utilisation des sols				
	SO1	1. Terres agricoles totales	km2	Unité (x1)
	SO6	2. Total des forêts et autres terres boisées	km2	Unité (x1)
		3. Terrains bâtis et terrains connexes (excepté les bâtiments agricoles dispersés)	km2	Unité (x1)
	SO12		km2	Unité (x1)
	SO22	4. Zones humides	km2	Unité (x1)
	SO26	5 + 6. Espaces naturels ouverts	km2	Unité (x1)
	SO36	7. Eaux	km2	Unité (x1)
	SO39	1 à 6 Superficie des sols	km2	Unité (x1)
	SO40	1 à 7 Superficie totale	km2	Unité (x1)
	SO47	Superficie affectée par l'érosion	ha	Unité (x1)
	SO54	Quantités totales de sol perdu par l'érosion	t/ha/an	Unité (x1)
		Superficie affectée par la désertification	km2	Unité (x1)
D6	Forêt			
	FOR83	Taux de protection des forêts	%	Unité (x1)
D6001	FOR93	Superficie totale incendiée par an	ha	1 000
	AGR24	Terre agricole irriguée	km2	Unité (x1)





Rapport final - Statistiques de l'environnement, par MEDSTAT II - Lot 2



Atrium - 5, place des Vins de France - 75573 Paris Cedex 12 - France
ISSN 1958-069X